

**EVALUATION FINALE DE L'OS1 DU PROGRAMME
2017-2021, BENIN**

RAPPORT FINAL

Proposée par

Jérémie DOSSOU

Agroéconomiste, Expert en suivi-évaluation des projets et programmes

Février 2022

TABLE DES MATIERES

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
1. RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	7
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	9
2.1. Contexte et justification de l'étude.....	9
2.2. Objectif de l'évaluation	9
3. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME PRAFA.....	10
3.1. Objectifs, résultats et acteurs de mise en œuvre	10
3.2. Bénéficiaires de PRAFA.....	11
3.3. De la zone d'intervention du programme	11
4. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE L'EVALUATION	12
4.1. Démarche méthodologique globale de conduite de l'évaluation.....	12
4.2. Présentation succincte des principales phases de conduite de l'évaluation	13
4.3. Principales difficultés rencontrées et limites de l'évaluation	13
5. PRINCIPAUX CONSTATS ET REPONSES AUX PRINCIPALES QUESTIONS DE L'EVALUATION.....	14
5.1. Caractérisation des unités d'enquête	14
5.2. Pertinence de l'intervention.....	20
5.2.1. Analyse de la pertinence globale de l'intervention.....	20
5.2.2. Présentation des niveaux de satisfaction des acteurs clés	20
5.2.3. De la confirmation ou non des hypothèses sous-jacentes aux théories de changement	22
5.2.4. Analyse de la contribution du programme aux cibles du cadre stratégique commun (CSC) :	22
5.3. Efficacité de l'intervention	26
5.3.1. Niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du cadre de résultats du programme ...	26
5.4. Appréciation de l'efficacité et de la performance globale lors de l'intervention	37
5.5. Principaux effets et impacts attribuables à programme.....	38
5.6. Analyse de la durabilité des changements et résultats obtenus	40
5.7. Appréciation des thématiques de capitalisation développées	42
5.7.1. Incidence des capitalisations sur la pérennisation des acquis du programme	42
5.7.2. Proposition de thèmes de capitalisation.....	43

5.8.	Appréciation des efforts consentis en matière de renforcement du dispositif de mesure des effets en lien avec les indicateurs du cadre logique	43
5.9.	Appréciation du niveau de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation mi-parcours.....	44
6.	PRINCIPALES CONCLUSIONS ET AUTRES REFLEXIONS.....	47
7.	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	49
8.	APPRECIATION DE LA COMPREHENSION DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION/THEORIE DU CHANGEMENT	50
9.	ANNEXES.....	51
9.1.	Annexe 1 : Outils de collecte de données	51
9.2.	Annexe 2 : Termes de références de l'évaluation.....	51
9.3.	Annexe 3 : Note méthodologique de démarrage de la mission.....	51
9.4.	Annexe 4 : DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES	51
9.4.1.	Quelques notions en lien avec le PRAFA	51
9.4.2.	Notions d'évaluation	53
9.5.	Annexe 5 : Grandes réalisations du programme au terme de l'évaluation à mi-parcours : .	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre de bénéficiaires rencontrés.....	13
Tableau 2 : Niveaux d'instruction des bénéficiaires interviewés.....	15
Tableau 3 : Principales activités exercées par les bénéficiaires.....	16
Tableau 4 : Pourcentage par type de bénéficiaire rencontré par commune.....	16
Tableau 5 : Proportion de bénéficiaires par type d'appui reçu.....	16
Tableau 6 : Nombre simultanée d'appui reçu par bénéficiaire.....	17
Tableau 7 : Récapitulatif des bénéficiaires de CEP.....	18
Tableau 8 : Récapitulatif des bénéficiaires de mesures agroécologiques.....	18
Tableau 9 : Récapitulatif des bénéficiaires des démonstrations culinaires.....	19
Tableau 10 : Récapitulatif des bénéficiaires d'appui financier.....	19
Tableau 11 : Récapitulatif des bénéficiaires des services financiers.....	19
Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires satisfaits par type d'appui reçus.....	21
Tableau 13 : Contribution du programme aux cibles du CSC.....	23
Tableau 14 : Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique	26
Tableau 15 : Pourcentage de bénéficiaires CEP et pratiques agroécologiques ayant exprimé une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique.....	27
Tableau 16 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs de l'objectif spécifique.....	27
Tableau 17 : Pourcentage d'exploitants ayant connu un accroissement de leur production.....	29
Tableau 18 : Pourcentage de bénéficiaires ayant connu une augmentation de la valeur de leurs productions.....	29
Tableau 19 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 1.....	29
Tableau 20 : Proportion d'EF ayant amélioré leurs conditions de stockage par l'utilisation des technologies de conservation.....	30
Tableau 21 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation.....	30
Tableau 22 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de réduire la période de soudure.....	30
Tableau 23 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure.....	31
Tableau 24 : Proportion d'EF accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes.....	31
Tableau 25 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 2.....	31
Tableau 26 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 3.....	33
Tableau 27 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 4.....	35
Tableau 28 : Synthèse des réalisations physiques au niveau des quatre résultats du programme.....	38
Tableau 29 : Synthèse des propositions d'amélioration des fiches de capitalisation.....	42
Tableau 30 : Point du niveau de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours.....	44
Tableau 31 : Cibles du CSC auxquels contribue PRAFA.....	51
Tableau 32 : Grandes réalisations du PRAFA à l'évaluation à mi-parcours.....	54

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Villages d'intervention du programme dans la commune de Natitingou	11
Figure 2 : Villages d'intervention du programme dans les communes de N'Dali, Parakou et Tchaourou	12
Figure 3: Démarche méthodologique globale harmonisée de conduite de la mission	12
Figure 4 : Pourcentage de bénéficiaires (Hommes et femmes) enquêtés par commune	14
Figure 5 : Pyramide des âges des bénéficiaires rencontrés dans le cadre de l'évaluation	15
Figure 6 : Pourcentage des exploitations familiales ayant intégré au moins une nouvelle spéculation dans leurs exploitations	28

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANaF-Bénin	Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin
CEP	Champs Ecoles Paysans
COFIL	Comité de Pilotage
CSC	Cadre Stratégique Commun
CTL	Comités Techniques Locales
DGD	Direction Générale de la Coopération au Développement
Ecloso	ONG de l'Université de Liège
EF	Exploitation Familiale
FHV	Fondation Hubi et Vinciane
GIFS	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
IMF	Institution de Micro-Finance
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
JF	Jeunes Femmes
JH	Jeunes Hommes
LTA	Lycée Technique Agricole
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OS	Objectif Spécifique
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Programme National de Développement
PRAFA	Projet de Résilience et d'Autonomisation des Femmes en Agriculture
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
R	Résultat
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
TAE	Trajet d'Accompagnement Entrepreneurial
TEF	Taux d'Exécution Financière
TEP	Taux d'Exécution Physique

1. RESUME DES PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le programme Uni4Coop mis en œuvre au Bénin par Eclasio et Louvain Coopération est structuré autour de trois objectifs spécifiques. L'objectif spécifique qui concerne Eclasio et ses partenaires, et soumis à la présente évaluation, est formulé comme suit : OS1 : Les ménages ruraux des communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et N'Dali (département du Borgou) renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées. Après 5ans de mise en œuvre, une évaluation finale du programme a été conduite entre décembre 2021 et janvier 2022. Quatre temps forts ont marqué le déroulement de cette évaluation : préparation, collecte de données, analyse des données et rapportage. La phase de collecte de données s'est déroulée dans les 4 communes d'intervention du programme auprès de 137 bénéficiaires directs et auprès de l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du programme que sont : i) L'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANaF Bénin), ii) La Fondation Hubi et Vinciane (FHV), iii) Le Centre UNIV, iv) la ferme Sokounon et v) le Lycée Technique Agricole de Natitingou ainsi que les communes d'intervention du programme. Les principaux résultats issus de l'évaluation se présentent ainsi qu'il suit :

L'intervention du programme est restée **pertinente** à tous les niveaux : Eclasio et ses bailleurs de fonds notamment la DGD, au niveau national et dans les zones d'intervention du programme, au niveau des bénéficiaires du programme. Les partenaires de mise en œuvre du programme que sont ANAF et FHV sont satisfaits des approches déployées par le programme au profit de leurs représentés et bénéficiaires. C'était également pour ces partenaires l'occasion de valoriser leurs expériences en matière de prise en compte de genre et de promotion d'une alimentation et nutrition appropriée. Plus de la moitié des bénéficiaires ont déclaré être satisfaits des appuis divers qu'ils ont reçu via le programme notamment : i) sensibilisation sur la diversification de la production agricole, ii) Sensibilisation sur les pratiques agro écologique, iii) Amélioration de la conservation des produits agricoles, iv) Valorisation des denrées alimentaires, v) Expérimentation en champ école paysanne.

Le programme a effectivement contribué aux cibles 3, 4, 6 et 7 du Cadre Stratégique Commun (CSC).

En ce qui concerne **l'efficacité** du programme, le niveau de réalisation physique des cibles des indicateurs se présentent ainsi qu'il suit : i) au niveau de l'objectif spécifique : 95,25% ; ii) au niveau du résultat 1 : 100% ; iii) au niveau du résultat 2 : 99,7% ; iv) au niveau du résultat 3 : 59,3% ; v) au niveau du résultat 4 : 58,3%. La synthèse des réalisations physiques au niveau des quatre résultats est établie à 79,3%.

Les principaux **effets et impacts** liées à la mise en œuvre du programme sont les suivants : i) 68,6% des bénéficiaires directs ont confirmé une nette amélioration de leur situation économique et alimentaire, ii) l'adoption des pratiques agroécologiques par les bénéficiaires du programme, iii) l'introduction de nouvelle spéculations par les producteurs, iv) l'adoption des techniques améliorées de transformation et de conservation des produits de récolte.

En ce qui concerne la **durabilité** des changements obtenues, quelques actions doivent être déployées pour garantir une durabilité : i) continuer des actions visant la facilitation de l'accès aux facteurs de production notamment la terre et les semences (pour garantir l'adoption de l'introduction de nouvelles variétés), ii) continuer des actions visant l'amélioration des revenus des bénéficiaires (pour garantir la durabilité de la diversification alimentaire), iii) continuer les sessions de sensibilisation et d'information des populations sur l'adoption des pratiques agroécologiques, iv) continuer la facilitation de l'appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre, v) continuer l'accompagnement aux initiatives entrepreneuriales notamment au niveau des associations et coopératives de femmes et de jeunes.

En ce qui concerne les actions de **capitalisation**, près d'une dizaine de fiches ont été élaborées et diffusées mais d'autres pistes de capitalisation peuvent également être envisagées notamment : i) l'approche CEP, ii) les visites

d'échange paysans-paysan, iii) les conseils clés pour la diffusion des pratiques nutritionnelles, iv) les bonnes stratégies de stockage des produits et la gestion de la période de soudure, v) le warrantage et la commercialisation avantageuse.

Le **dispositif de suivi-évaluation** a été fonctionnel et a permis de mieux nourrir le système de suivi-évaluation du programme. Toutefois le partage des résultats issus du dispositif de suivi-évaluation avec les bénéficiaires a été faiblement constaté.

Les **recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours** du programme ont été entièrement mises en œuvre pour celles du ressort de Eclasio.

La **théorie de changement** (TOC) ayant soutenu le programme est partagée par l'ensemble des acteurs et partenaires de mise en œuvre du programme. Spécifiquement au niveau de Eclasio, de ANAF et de FHV, l'analyse des documentations produites et des constats effectués sur le terrain sont évocateurs. En effet, les résultats et effets obtenus, montrent que les acteurs se sont servis de la théorie de changement comme ligne directrice lors de leurs interventions. Les synergies d'actions recherchées notamment entre l'amélioration des revenus des bénéficiaires et l'accès aux soins de qualité, à l'éducation ont été constatés.

Les principales recommandations suivantes ont été formulées à l'issue de l'évaluation :

- Au niveau du Monitoring et évaluation : a) Poursuivre la valorisation de la digitalisation du dispositif de suivi-évaluation du programme (outils digitalisés de collecte et de traitement des données ; b) Assurer systématiquement le partage des résultats issues de l'analyse des données générées par le dispositif de suivi-évaluation y compris aux bénéficiaires à la base ;
- Au niveau de la Capitalisation des acquis du programme : a) Poursuivre la diffusion via les canaux appropriés des fiches de capitalisation conçues ; b) Elaborer de nouvelles fiches de capitalisation sur : i) l'approche CEP, ii) les visites d'échange paysans-paysan, iii) les conseils clés pour la diffusion des pratiques nutritionnelles, iv) les bonnes stratégies de stockage des produits et la gestion de la période de soudure, v) le warrantage et la commercialisation avantageuse ;
- Au niveau de la Durabilité et pérennisation des acquis : a) continuer des actions visant la facilitation de l'accès aux facteurs de production notamment la terre et les semences (pour garantir l'adoption de l'introduction de nouvelles variétés), b) poursuite des actions visant l'amélioration des revenus des bénéficiaires (pour garantir la durabilité de la diversification alimentaire), c) continuer les sessions de sensibilisation et d'information des populations sur l'adoption des pratiques agroécologiques, d) continuer la facilitation de l'appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre, e) continuer l'accompagnement aux initiatives entrepreneuriales notamment au niveau des associations et coopératives de femmes et de jeunes ;
- Au niveau des actions promues par le programme et autres : a) Axer les actions de renforcement de capacités ultérieures sur : la gestion des retenues d'eau, la vulgarisation des composts moins contraignant à fabriquer, la vulgarisation des variétés à haut rendement et à fort potentiel nutritionnel pour les enfants ; b) Amélioration de la gestion des champs écoles ; c) Davantage de facilités pour accéder au financement et d'amélioration des conditions de remboursement (augmentation durée de remboursement).

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1. Contexte et justification de l'étude

Depuis 2017, le programme Uni4Coop mis en œuvre par Eclasio et Louvain Coopération, exécutent au Bénin l'Objectif Spécifique 1 (OS1) d'un vaste programme financé par la Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) Belge, et dont l'échéance est prévue pour fin 2021.

Ledit objectif vise à renforcer et équilibrer les exploitations familiales des ménages ruraux de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et N'Dali (département du Borgou) autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées. Sa réalisation est subordonnée à 4 résultats clés que sont : (i) Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions ; (ii) Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions ; (iii) Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées & (iv) Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP.

Pour ce faire, l'OS1 dans sa théorie de changement, poursuit d'une part, la mise en œuvre d'une approche intégrée de production des exploitations familiales alliant agroécologie et diversification des cultures et d'autre part, la construction d'une économie de proximité basée sur un équilibre entre les diverses formes d'activités (non) économiques et (non) agricoles et sur la prise en compte des dimensions sociale, culturelle, économique et environnementale du développement.

La période de mise en œuvre de l'OS1 arrivant à son terme, le 31 Décembre 2021, il a été prévu une évaluation finale couvrant l'ensemble des zones d'intervention du projet en vue d'analyser la pertinence, l'efficacité, l'impact ainsi que la durabilité de l'intervention, tout en ressortant les principaux éléments de connaissances générées au cours du processus par les parties prenantes pour une capitalisation des acquis.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente évaluation finale de l'OS1 du programme 2017-2021, Bénin.

Ce rapport présente l'objectif de l'évaluation et les résultats attendus, l'approche méthodologique utilisée, les principaux constats et réponses aux question d'évaluation, les principales conclusions, les recommandations ainsi que l'appréciation de la compréhension de la logique d'intervention/théorie du changement.

2.2. Objectif de l'évaluation

L'objectif global visé à travers cette évaluation est de faire un bilan de la mise en œuvre du programme, de tirer des enseignements, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de faire d'éventuelles recommandations d'ajustements pour la consolidation et la pérennisation des acquis.

Aussi, l'évaluateur est-il amené à donner son appréciation quant au choix des thématiques de capitalisation identifiées et à leur incidence sur la pérennisation des acquis du programme. Il en va de même à propos des efforts consentis en matière de renforcement du dispositif de mesure des effets en lien avec les indicateurs du cadre logique.

3. BREVE PRESENTATION DU PROGRAMME PRAFA

3.1. Objectifs, résultats et acteurs de mise en œuvre

PRAFA fait partie d'un ensemble intégré d'actions sous la coordination du programme UNI4COOP élaboré et mis en œuvre au cours de la période 2017-2021. Il vise trois objectifs spécifiques (OS). Le premier objectif : OS 1 : Les ménages ruraux des communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et N'dali (département du Borgou) renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus résume le PRAFA et il est décliné en 4 résultats clés :

R1 : Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions

R2 : Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions.

R3 : Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées

R4 : Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP.

Le PRAFA est mis en œuvre par Eclasio et les partenaires ci-après :

- L'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANaF Bénin) est une association de femmes agricultrices crédible qui défend les intérêts de ses membres à travers une stratégie d'intervention fondée sur l'égalité de genre et sur une participation active aux sphères décisionnelles. Elle travaille à développer le leadership des femmes et à fournir des services à ses membres (appuis aux initiatives de production, transformation). Son rôle dans le cadre du PRAFA consistera à : i) Apporter son expérience dans la stratégie de promotion du genre (Empowerment féminin) du programme, ii) Apporter son expertise dans la promotion de l'entrepreneuriat des femmes dans la zone du programme, iii) Contribuer au renforcement organisationnel des organisations de producteurs à la base, avec un focus sur les femmes.

- La Fondation Hubi et Vinciane : c'est un organisme humanitaire belge qui poursuit une approche intégrée de développement et soutient pour cela le développement de la région de Parakou-N'Dali avec des projets en matière de soins de santé, d'éducation et d'esprit d'entreprise en mettant l'accent sur l'agriculture et l'approvisionnement alimentaire. Depuis plus d'une dizaine d'année, la FHV développe un programme agricole à Parakou pour agir sur les questions alimentaires et nutritionnelles. Son action viendra en complémentarité avec celle d'Eclasio. Eclasio apporte à la FHV son expérience dans le domaine de l'accompagnement des organisations de producteurs, dans l'appui au développement équilibré des chaînes de valeur et dans la valorisation des productions agricoles. La collaboration entre Eclasio et la FHV porte aussi sur le plan financier (apports de cofinancements) ;

- Le Centre UNIV : il œuvre pour un monde meilleur à travers un investissement quotidien en faveur de la justice, la paix et le développement durable. Sa perception des droits humains met un focus important sur le droit à l'alimentation et la gestion durable des ressources naturelles. Le centre UNIV sera mobilisé dans le programme pour la sensibilisation et le plaidoyer, auprès des acteurs locaux en

faveur de la promotion d'une agriculture durable respectueuse de l'environnement (construction des thèmes et messages de sensibilisation/plaidoyer et animation des rencontres de concertation) ;

- La ferme de Soukounon : elle se veut une vitrine des pratiques agricoles et forme des jeunes en agriculture, élevage pour faciliter leur insertion dans les métiers de l'agriculture. Elle apportera son expertise pédagogique et technique dans la formation des jeunes entrepreneurs agricoles ;

3.2. Bénéficiaires de PRAFA

Il est retenu deux cibles prioritaires :

- Les membres des familles impliquées dans les processus de diversification/valorisation des productions, de promotion de l'agro écologie et d'intégration de l'entrepreneuriat des jeunes et femmes au sein des exploitations familiales ;
- Les associations et groupes de producteurs-trices. Dans l'ensemble 192 familles seront touchées sur le volet appuis sur la diversification des productions et appui aux initiatives entrepreneuriales (R1 et R3) puis 240 familles supplémentaires dans le cadre de l'appui à la valorisation des productions et la sensibilisation nutritionnelle (R2).

3.3. De la zone d'intervention du programme

Le programme dans les communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et N'Dali (département du Borgou) comme présenté dans les figures ci-dessous :

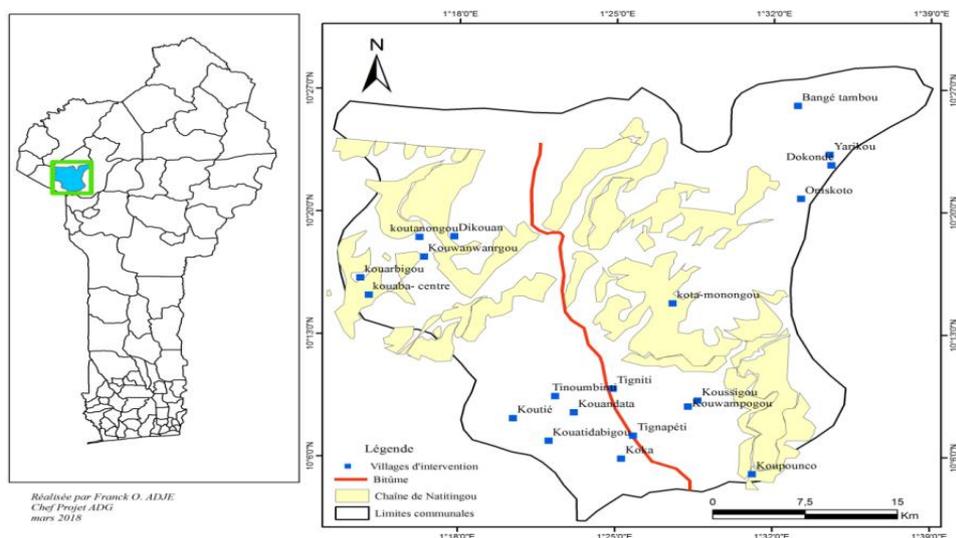


Figure 1 : Villages d'intervention du programme dans la commune de Natitingou

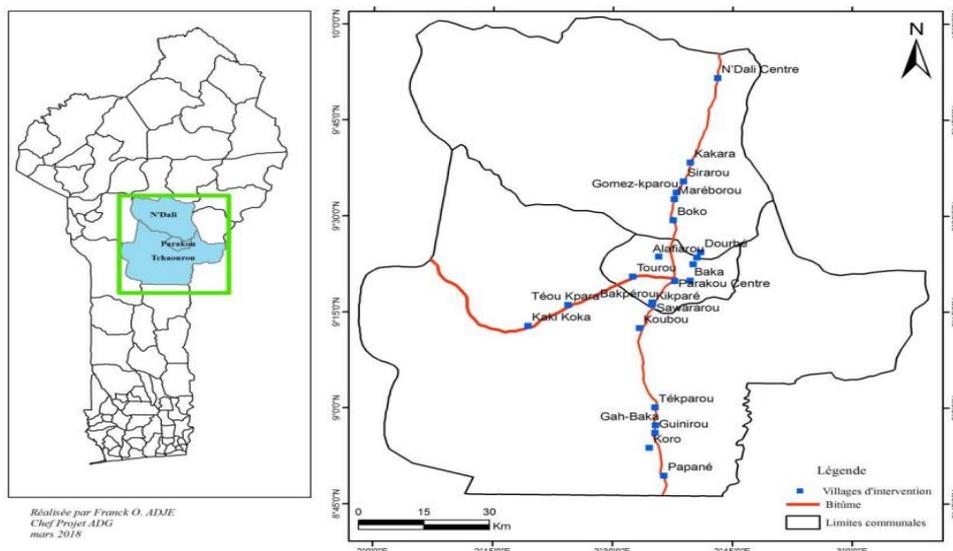


Figure 2 : Villages d'intervention du programme dans les communes de N'Dali, Parakou et Tchaourou

4. METHODOLOGIE DE CONDUITE DE L'ÉVALUATION

4.1. Démarche méthodologique globale de conduite de l'évaluation

L'évaluation finale du PRAFA a été conduite en 4 principales phases : i) Préparation, ii) Collecte de données, iii) Analyse des données, iv) Rapportage.

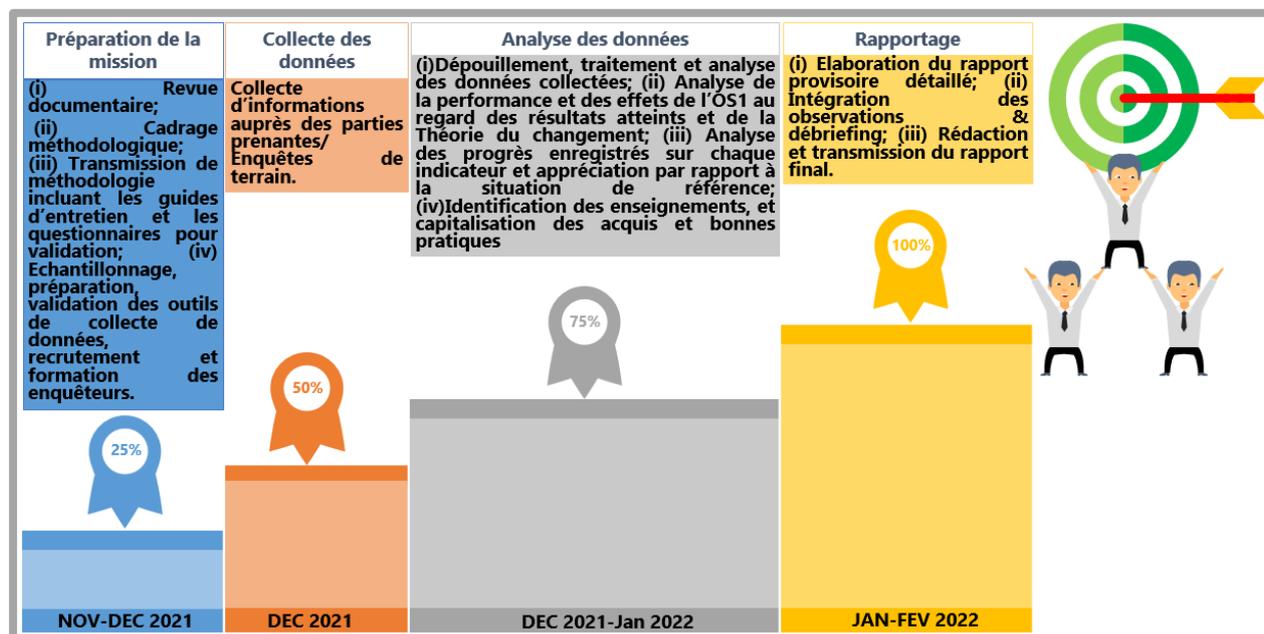


Figure 3: Démarche méthodologique globale harmonisée de conduite de la mission

Source : Consultant (Janvier 2022)

Par ailleurs, la conduite de l'évaluation s'est reposée sur un certain nombre d'approches comme : i) l'approche participative, consultative et contributive ; (ii) l'approche enquêtes/interview semi-structurés ; (iii) les observations directes avec la participation des bénéficiaires ainsi que (iv) les séances régulières de synthèses et d'échange et la prise en compte des aspects transversaux « genre », « environnement » et « sécurité alimentaire ».

4.2. Présentation succincte des principales phases de conduite de l'évaluation

- **Au niveau de la préparation de la mission** : la préparation de la mission a démarré par une analyse documentaire suivie d'une séance de cadrage et d'harmonisation méthodologique. La préparation de l'évaluation a aussi consisté à élaborer et finaliser les outils de collecte de données ainsi que le renforcement de capacités des facilitateurs d'appui à la collecte de données. Au cours de la phase de préparation, les acteurs et groupes d'acteurs à rencontrer ont été également identifiés. Les principaux types de bénéficiaires directs prévus pour être rencontrés sont : i) Membres des CEP ; ii) Bénéficiaires des mesures agroécologiques ; iii) Bénéficiaires des actions de nutrition et de démonstration culinaire ; iv) Bénéficiaires des microprojets ; v) Bénéficiaires des services financiers. En ce qui concerne l'échantillonnage des bénéficiaires directs, de façon théorique, il est prévu de les échantillonner grâce à la formule suivante : $n_d = N_d / (3 * [(N * E^2) + 1])$. Mais conformément au taux pratiqué lors des enquêtes annuelles, environ 15% des bénéficiaires directs avec attention particulière pour la prise en compte des femmes et des hommes ainsi que des types d'appui bénéficié ont été sélectionnés. L'échantillon a été constitué de façon aléatoire simple en deux étapes à partir de la base de données des bénéficiaires ; la première étape effectuée de façon automatique à l'aide du logiciel SPSS et la seconde de façon raisonnée de sorte à avoir tous les types de bénéficiaires.
- **Au niveau de la phase de collecte de données** : à l'aide des outils de collecte de données dont certains ont été digitalisés (Voir [Annexe 1](#)) Le point du nombre de bénéficiaires rentrés par commune se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Nombre de bénéficiaires rencontrés

Communes	Nbr bénéficiaires échantillonnés			Nbr bénéficiaires rencontrés		
	F	M	TOTAL	F	M	TOTAL
Natitingou	14	24	38	12	25	37
N'Dali	19	16	35	20	17	37
Parakou	19	11	30	20	10	30
Tchaourou	20	15	35	19	14	33
TOTAL	72	66	138	72	66	137

Source : Consultant (Janvier 2022)

En dehors des bénéficiaires directs, les acteurs/partenaires de mise en œuvre suivants ont été rencontrés :

- Equipe du programme basé à Eclasio ;
- Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANaF Bénin) ;
- Fondation Hubi et Vinciane (FHV) ;
- Centre Diocésain de Formation Agro-pastoral de Sokounon (Ferme de Sokounon) ;
- Centre International des Droits Humains et de Solidarité Universelle (Centre UNIV) ;
- Lycée Technique Agricole de Natitingou (LTA-Nati).

4.3. Principales difficultés rencontrées et limites de l'évaluation

Au cours de cette évaluation, aucune difficulté majeure de nature à entraver les résultats de l'évaluation n'a été rencontrée. Toutefois, certains bénéficiaires précédemment retenus dans

l'échantillon final n'ont pu être rencontrés en raison de difficultés à les identifier surplace ou de leur indisponibilité. Il est constaté par endroit que les noms et prénoms ainsi que le sexe et le village d'appartenance des bénéficiaires seuls ne suffisent plus pour les identifier sur le terrain. Il a été également constaté les déplacements hors de leurs zones de résidence de certains bénéficiaires échantillonnés pour raison d'activités économiques. Ces difficultés mineures ont été rapidement surmontées en procédant à des remplacements raisonnés des personnes absentes ou non retrouvées surplace. Il est à noter que ces changements n'ont pas affecté outre mesure les résultats attendus de la collecte de données.

En ce qui concerne les limites de cette évaluation, il est à noter que les valeurs des rendements des différentes spéculations ont été obtenus à partir des déclarations des bénéficiaires et de ce fait ne sauraient être considérés comme des valeurs exactes. Ces valeurs doivent être considérées comme tel ; elles ont été déterminées pour servir de base de comparaison. Aussi, faudrait-il noter les niveaux de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux appuis reçus qui restent subjectifs et dépendent de chaque bénéficiaire mais fournissent tout de même des informations sur les niveaux de satisfaction de chaque bénéficiaire.

5. PRINCIPAUX CONSTATS ET REPONSES AUX PRINCIPALES QUESTIONS DE L'ÉVALUATION

Les principaux constats effectués en lien avec les principales questions de l'évaluation, les résultats attendus de l'implémentation du programme et d'une évaluation classique de projets et programmes sont issus de l'analyse de la documentation générée lors de la mise en œuvre du programme, des données collectées auprès des bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre du programme au cours de cette évaluation.

5.1. Caractérisation des unités d'enquête

Au total, sur environ 853 bénéficiaires directs du programme excepté les écoliers et écolières, quelques 137 ont été interviewés au niveau des quatre communes d'intervention du programme. Le nombre enquêté par commune présenté en fin de la section consacrée à la méthodologie varie de 30 à 37. Globalement, plus de femmes (51,8% des bénéficiaires enquêtés) ont été interviewées dans l'ensemble de la zone d'intervention comme présenté à la figure ci-dessous :

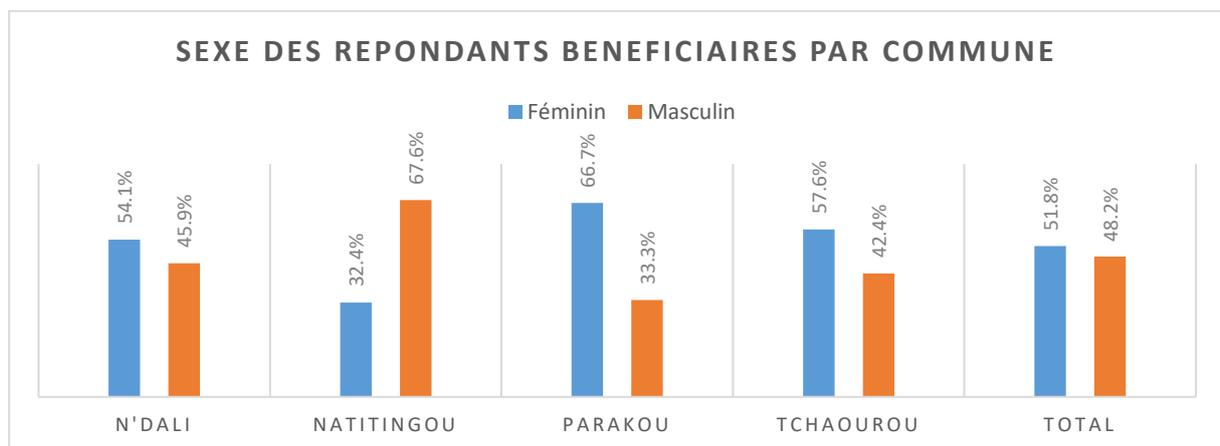


Figure 4 : Pourcentage de bénéficiaires (Hommes et femmes) enquêtés par commune

Source : Consultant (Janvier 2022)

En ce qui concerne l'âge des bénéficiaires enquêtés, il varie entre 25 et 70 ans avec une moyenne d'environ 44 ans comme présenté à la figure ci-dessous :

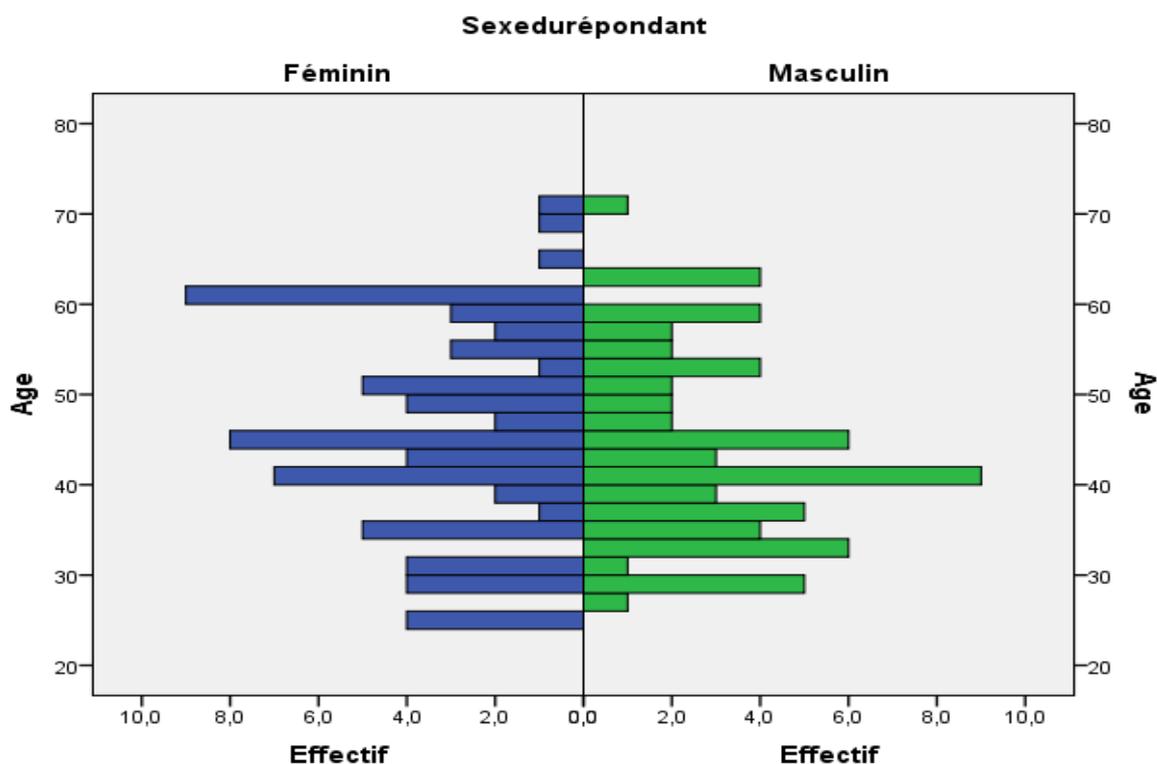


Figure 5 : Pyramide des âges des bénéficiaires rencontrés dans le cadre de l'évaluation

Source : Consultant (Janvier 2022)

En ce qui concerne le niveau d'instruction des bénéficiaires, il se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 2 : Niveaux d'instruction des bénéficiaires interviewés

Commune	Aucun	Alphabétisé	Primaire	Secondaire cycle 1	Secondaire Cycle 2
N'DALI	21,6%	32,4%	24,3%	16,2%	5,4%
NATITINGOU	29,7%	13,5%	37,8%	13,5%	5,4%
PARAKOU	56,7%	10,0%	26,7%	0,0%	6,7%
TCHAOUROU	84,8%	0,0%	12,1%	3,0%	0,0%
Total	46,7%	14,6%	25,5%	8,8%	4,4%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Il ressort que près de la moitié des bénéficiaires, soit 46,7% des bénéficiaires n'ont aucun niveau d'instruction tandis que 14,6% sont alphabétisés. Plus de bénéficiaires ayant un niveau d'instruction secondaire (cycle 1 au moins) se retrouvent dans les communes de N'Dali et de Natitingou.

En ce qui concerne les principales activités exercées par les bénéficiaires, quatre principales activités se côtoient chez les bénéficiaires enquêtés dans les quatre communes. L'agriculture à elle seule embrasse 80% de l'ensemble, le commerce vient en deuxième position et constitue chez près de 16% d'enquêtés la principale activité économique. Les autres activités telles que l'artisanat et la

transformation agroalimentaire sont très peu représentées soit respectivement 2% et 1%. D'une commune à l'autre, on observe quelques dissimilitudes. A Tchaurou les bénéficiaires sont plus enclins à l'agriculture que dans les trois autres communes. A Parakou, le commerce embrasse 40% des personnes enquêtées. Ce n'est qu'à Natitingou qu'on dénombre les quelques bénéficiaires qui déclarent l'activité de Transformation agroalimentaire comme étant leur principale activité. Les détails sont conciliés dans le tableau.

Tableau 3 : Principales activités exercées par les bénéficiaires

Communes	AGRICULTURE	COMMERCE	TRANSFORMATION AGROALIMENTAIRE	ARTISANAT
NATITINGOU	95%	0%	5%	0%
N'DALI	70%	24%	0%	5%
PARAKOU	57%	40%	0%	3%
TCHAUROU	97%	3%	0%	0%
TOTAL	80%	16%	1%	2%

Source : Consultant (Janvier 2022)

En ce qui concerne les différents types de bénéficiaires rencontrés, ils se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 4 : Pourcentage par type de bénéficiaire rencontré par commune

Commune	Membres des CEP	Bénéficiaires des mesures agroécologiques	Bénéficiaires des actions de nutrition	Bénéficiaires des microprojets	Bénéficiaires des services financiers
N'DALI	89,2%	91,9%	21,6%	2,7%	18,9%
NATITINGOU	73,0%	94,6%	56,8%	16,2%	24,3%
PARAKOU	13,3%	90,0%	60,0%	0,0%	0,0%
TCHAUROU	6,1%	93,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Total	48,2%	92,7%	34,3%	5,1%	11,7%

Note : une personne peut appartenir à un ou plusieurs types de bénéficiaires

Source : Consultant (Janvier 2022)

Par ordre d'importance, l'on retrouve les bénéficiaires des mesures agroécologiques, les membres des Champs Ecoles Paysans (CEP), les bénéficiaires des actions de nutrition, les bénéficiaires des services financiers et les bénéficiaires des micro-projets. Il a été noté plus de bénéficiaires de CEP dans les communes de N'Dali et de Natitingou que dans les autres communes. Aussi, il est noté par commune qu'au moins 90% de personnes ont bénéficié de mesures agroécologiques. Par contre les bénéficiaires de microprojets et de services financiers sont restés localisés et limités aux communes de N'Dali et de Natitingou.

En ce qui concerne les types d'appui reçus par les bénéficiaires, ils se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 5 : Proportion de bénéficiaires par type d'appui reçu

Commune	Sensibilisation sur les pratiques agro	Sensibilisation sur la diversification	Expérimentation en champ école paysan	Financement d'activités économiques	Amélioration des procédés de transformation	Amélioration de la conservation des produits	Valorisation des denrées alimentaires	Formation au niveau de la ferme Sokounon	Nutrition et démonstration culinaire
N'DALI	94,6%	100,0%	89,2%	18,9%	48,6%	94,6%	94,6%	18,9%	16,2%
NATITINGOU	97,3%	94,6%	70,3%	35,1%	2,7%	64,9%	2,7%	0,0%	59,5%
PARAKOU	80,0%	63,3%	33,3%	0,0%	6,7%	3,3%	0,0%	50,0%	63,3%
TCHAUROU	100,0%	75,8%	0,0%	0,0%	12,1%	54,5%	51,5%	0,0%	0,0%
Total	93,4%	84,7%	50,4%	14,6%	18,2%	56,9%	38,7%	16,1%	34,3%

Note : une personne peut bénéficier d'un ou plusieurs appuis

Source : Consultant (Janvier 2022)

Les principaux types d'appui reçus les bénéficiaires du programme sont :

- Sensibilisation sur les pratiques agro (93,4% des bénéficiaires) ;
- Sensibilisation sur la diversification (84,7% des bénéficiaires) ;
- Amélioration de la conservation des produits agricoles (56,9% des bénéficiaires) ;
- Expérimentation en champ école paysan (50,4% des bénéficiaires) ;
- Valorisation des denrées alimentaires (38,7% des bénéficiaires) ;
- Nutrition et démonstration culinaire (34,3% des bénéficiaires).

Les bénéficiaires ont également reçu d'autres types d'appui mais ils sont marginaux. Ce sont :

- Amélioration des procédés de transformation (18,2% des bénéficiaires) ;
- Formation au niveau de la ferme Sokounon (16,1% des bénéficiaires) ;
- Financement d'activités économiques (14,6% des bénéficiaires).

Il est à rappeler que l'échantillonnage des enquêtés a été fait de sorte à couvrir tous les types d'appui reçus par les bénéficiaires du programme. Le tableau ci-dessus fait le point de la proportion des enquêtés touchés par les différents appuis. Il découle de son analyse que plusieurs bénéficiaires sont touchés simultanément par plusieurs types d'appui promus par le programme. Les renforcements sur les mesures agroécologiques ont touché plus de bénéficiaires et dans relativement les mêmes proportions dans les quatre communes d'intervention du programme. L'appui financement des microprojets totalise moins d'effectifs que les autres. Suivant les communes à Tchaourou et à Parakou aucun enquêté n'a reconnu avoir bénéficié de l'appui microprojet pendant que 86% des bénéficiaires ayant reçu cet appui se concentre dans la commune de Parakou et 14% à N'Dali.

En nombre d'interventions reçues simultanément par le bénéficiaire, 39% des enquêtés ont reçu un seul appui pendant que 36% ont reçu deux appuis, 18 % trois appuis et 7% 4 appuis. Aucun enquêté n'a reconnu avoir reçu simultanément tous les 5 groupes d'appuis initiés par le programme. 65% des enquêtés à N'Dali ont reçu deux appuis alors qu'à Parakou cette proportion est de 43% et de 32% à Natitingou. Le détail est résumé dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Nombre simultanée d'appui reçu par bénéficiaire

Commune	Bénéficiaires ayant reçu 1 appui	Bénéficiaires ayant reçu 2 appuis	Bénéficiaires ayant reçu 3 appuis	Bénéficiaires ayant reçu 4 appuis
NATITINGOU	11%	32%	38%	19%
N'DALI	8%	65%	22%	5%
PARAKOU	47%	43%	10%	0%
TCHAOUROU	100%	0%	0%	0%
Total	39%	36%	18%	7%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Il ressort globalement que seulement 39% des bénéficiaires enquêtés ont reçu un seul type d'appui. Le reste des bénéficiaires ont reçu au moins deux (02) types d'appui simultanément. Parmi ces derniers, certains, de façon justifiée ou non déclarent appartenir à une ou plusieurs typologies de bénéficiaires.

Quelques détails par type d'appui reçus sont éditants.

- **Éléments de détail au niveau du Champ Ecole Paysan (CEP)**

Au total, 48,17% des 66 enquêtés qui ont reconnu avoir reçu des appuis au niveau des CEP, 53% sont des femmes. On les dénombre principalement à N'Dali (33) et à Natitingou (27). Leur Age moyen est de 40 ans et varie très peu selon le sexe. Les plus âgés dans le lot se retrouvent à Parakou (55 ans) et les plus jeunes à Natitingou (39 ans). Quant à leurs niveaux d'instruction 32% ont un niveau primaire, 30% n'ont aucun niveau d'instruction et 24% ont été alphabétisés. Environ 9% sont de niveau secondaire cycle 1 et 5% de niveau secondaire Cycle 2. En faisant une analyse selon le sexe, sur les 16 personnes alphabétisées du groupe, 9 sont des femmes. Par contre sur les 21 ayant le niveau primaire 13 sont des hommes, aucune femme n'a atteint le niveau secondaire cycle 2 parmi eux.

Tableau 7 : Récapitulatif des bénéficiaires de CEP

Commune	Effectif		
	Femme	Homme	Total
NATITINGOU	10	17	27
N'DALI	20	13	33
PARAKOU	3	1	4
TCHAOUROU	2	0	2
Total	35	31	66

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Renforcement sur les mesures agroécologiques**

Sur les 137 bénéficiaires enquêtés, 127 reconnaissent avoir été directement renforcés sur les pratiques agroécologiques avec 51% de femmes. Ils se répartissent presque également dans les 4 communes. Ils ont en moyenne 44 ans avec une légère différence selon les communes. Les plus âgés se rencontrent à Tchaourou et les moins à Natitingou.

Tableau 8 : Récapitulatif des bénéficiaires de mesures agroécologiques

Commune	Effectif		
	Femme	Homme	Total
NATITINGOU	12	23	35
N'DALI	19	15	34
PARAKOU	17	10	27
TCHAOUROU	17	14	31
Total	65	62	127

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Démonstration culinaire**

Les enquêtés qui confirment avoir pris part aux ateliers de démonstration culinaire sont au nombre de 47 dont 66% de femmes. L'effectif le plus important est obtenu dans la commune de Natitingou (21). Sur les 18 bénéficiaires des démonstrations culinaires interviewés à Parakou, on dénombre un seul homme. Les femmes sont certainement plus enclines à participer à cette activité étant donné que ce sont elles qui s'occupent des questions liées à la cuisine au sein du ménage. Les 47 personnes interviewées ont un âge moyen de 43 ans. A Parakou l'âge moyen des bénéficiaires des démonstrations culinaires est légèrement au-delà de la moyenne soit 47 ans.

Tableau 9 : Récapitulatif des bénéficiaires des démonstrations culinaires

Commune	Effectif		
	Femme	Homme	Total
NATITINGOU	8	13	21
N'DALI	6	2	8
PARAKOU	17	1	18
TCHAOUROU	0	0	0
Total	31	16	47

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Appui financier aux microprojets**

La facilitation aux bénéficiaires pour l'accès aux ressources financières indispensables à la concrétisation de leurs idées d'entreprises, est l'un des volets innovant de ce programme. Au terme des enquêtes, 7 bénéficiaires des microprojets ont été interviewés dont 3 sont des femmes. 86% de leur nombre ont été rencontrés à Natitingou et 14% à Ndali. Ils ont 35 ans en moyenne. Le plus âgé de leur lot a été rencontré à N'Dali.

Tableau 10 : Récapitulatif des bénéficiaires d'appui financier

Commune	Effectif		
	Femme	Homme	Total
NATITINGOU	3	3	6
N'DALI	0	1	1
PARAKOU	0	0	0
TCHAOUROU	0	0	0
Total	3	4	7

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Accès aux Services financiers**

En dépit du financement directement octroyé à certains bénéficiaires, le programme a facilité l'accès aux ressources financières à d'autres producteurs en activant les liens entre IMF et producteurs, en facilitant des renforcements techniques, managériaux et surtout en travaillant pour l'éveil de l'esprit d'entreprise dans les communes d'intervention. Au terme des collectes, 16 enquêtés ont déclaré avoir reçu par le biais du programme des services financiers autres que le financement direct octroyé par le projet. Sur les 16, on comptabilise 11 hommes.

Tableau 11 : Récapitulatif des bénéficiaires des services financiers

Commune	Effectif		
	Femme	Homme	Total
NATITINGOU	4	5	9
N'DALI	1	6	7
PARAKOU	0	0	0
TCHAOUROU	0	0	0
Total	5	11	16

Source : Consultant (Janvier 2022)

5.2. Pertinence de l'intervention

5.2.1. Analyse de la pertinence globale de l'intervention

▪ **Au niveau de Ecloso et de ces bailleurs de fonds notamment la DGD**

L'Objectif Spécifique du programme, tel quel présenté contribue au plan stratégique de Ecloso notamment sa mission **qui est** de susciter un engagement collectif de la communauté universitaire et de la société civile, de co-construire et d'utiliser les savoirs dans une relation réciproque avec nos partenaires et à partir des besoins exprimés par les populations. Le programme contribue également à certaines cibles stratégiques définies dans le Cadre Stratégique Commun (CSC) mais également aux notes stratégiques de la DGD. Les cibles du CSC auxquelles contribuent le programme sont les suivantes : Cibles 3, 4, 6 et 7.

▪ **Au niveau national (Bénin) et des communes d'intervention du programme**

Dans son Programme National de Développement (PND) et particulièrement dans son Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole (PSDSA), le secteur agricole occupe une place de choix. Le secteur agricole contribue à près de 33 % du Produit Intérieur Brut (PIB), 75 % des recettes d'exportations et emploie 70 % de la population active (INSAE, 2015). Fort de cette importance du secteur agricole pour le Bénin, d'importants facteurs menacent ce niveau de contribution au nombre desquels vient en première position les changements climatiques et ses effets néfastes. Le PRAFA vient à point nommé pour contribuer à atténuer les effets néfastes des changements climatiques sur l'ensemble des populations rurales en renforçant leurs résiliences, en améliorant les situations économiques mais également alimentaire et nutritionnelle.

▪ **Au niveau des bénéficiaires de l'intervention**

Les personnes visées par l'intervention du programme sont sensibles aux changements climatiques dans un contexte de crise économique. Ce sont les femmes, les jeunes, les hommes et les associations ou groupements socio-professionnels auxquels elles appartiennent. Dans un contexte d'amenuisement et de dégradation des facteurs de production notamment la terre en raison de l'explosion démographique associé aux changements climatiques, les populations ciblées sont amenées à mieux s'adapter et à améliorer leurs façons de produire, de transformer, de s'alimenter, etc. Le programme répond à ce défi en proposant une diversité d'actions dont entre autres : l'amélioration des techniques de production et de transformation, la diversification agricole, la diversification alimentaire, etc.

5.2.2. Présentation des niveaux de satisfaction des acteurs clés

Il s'agira ici d'analyser les niveaux de satisfaction des acteurs clés par rapport au programme lui-même et par rapport aux résultats atteints sur les différents volets : agroécologie, entrepreneuriat, nutrition, capitalisation et gestion des connaissances.

▪ **Partenaires de mise en œuvre**

- **Fondation Hubi et Vinciane (FHV)** : Depuis plus d'une dizaine d'année, la FHV développe un programme agricole à Parakou pour agir sur les questions alimentaires et nutritionnelles. L'action sur laquelle elle se positionne dans le cadre de la mise en œuvre du PRAFA reste en parfaite harmonie avec son intervention avant PRAFA. En conséquence, FHV a confirmé la pertinence et l'importance du programme. Bien que d'importants résultats aient été obtenus, certains réajustements ont été proposés par FHV pour mieux impacter les bénéficiaires au cours d'une éventuelle nouvelle phase du programme. Ces propositions seront présentées dans les sections à venir.

- **Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANAF-Bénin)** : ANAF-Bénin est une association de femmes agricultrices crédible qui défend les intérêts de ses membres à travers une stratégie d'intervention fondée sur l'égalité de genre et sur une participation active aux sphères décisionnelles. Elle s'est retrouvée en pole position pour la prise en compte des questions de genre dans toute l'intervention du programme. Cette position qu'elle a occupée est particulièrement appréciée par les membres de l'association rencontrés lors de cette évaluation. Ces membres souhaitent continuer aux côtés de Eclosio et de ses partenaires à jouer cet important rôle de prise en compte des questions liées au genre dans la mise en œuvre du programme.
- **Bénéficiaires** : les niveaux de satisfaction des bénéficiaires sont divers et varient en fonction des actions déployées par le programme. Les données collectées au cours de cette évaluation, et structurées par type d'appui reçu par bénéficiaire se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 12 : Pourcentage de bénéficiaires satisfaits par type d'appui reçus

Commune	Sensibilisation sur les pratiques agro écologiques	Sensibilisation sur la diversification de la production agricole	Expérimentation en champ école paysanne	Financement d'activités économiques	Amélioration des procédés de transformation	Amélioration de la conservation des produits agricoles	Valorisation des denrées alimentaires	Formation au niveau de la ferme Sokounon/Parakou ou au LTA/Natitingou
N'DALI	94,6%	100,0%	94,6%	51,4%	89,2%	89,2%	97,3%	70,3%
NATITINGOU	86,5%	89,2%	51,4%	37,8%	8,1%	81,1%	5,4%	0,0%
PARAKOU	63,3%	73,3%	30,0%	0,0%	36,7%	30,0%	26,7%	50,0%
TCHAOUROU	93,9%	90,9%	24,2%	12,1%	42,4%	75,8%	81,8%	18,2%
Total	85,4%	89,1%	51,8%	27,0%	44,5%	70,8%	53,3%	34,3%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Il ressort globalement au niveau de toutes les communes que au moins 50% des bénéficiaires sont satisfaits des appuis suivants :

- Sensibilisation sur la diversification de la production agricole ;
- Sensibilisation sur les pratiques agro écologique ;
- Amélioration de la conservation des produits agricoles ;
- Valorisation des denrées alimentaires ;
- Expérimentation en champ école paysan.

En ce qui concerne les insatisfactions notées au niveau de certains appuis, l'on note ce qui suit :

- Au niveau de la sensibilisation sur les pratiques agroécologiques : les bénéficiaires concernées souhaitent en apprendre davantage sur les pratiques agroécologiques notamment les fertilisant d'origine organique, l'utilisation des semences spécifiques, etc. mais aussi ils souhaitent être mieux informés à l'avance avant les séances de sensibilisation ;
- Au niveau de la sensibilisation sur la diversification de la production agricole : les raisons évoquées sont les terres limitées disponibles mais aussi l'insuffisance d'information avant les séances de sensibilisation ;
- Au niveau Expérimentation en champ école paysan : ici la majorité souhaite participer à plus de formation ;

- Au niveau du financement d'activités économiques : la majorité déplore l'absence d'accompagnement ou d'appui à l'accès au crédit ;
- Au niveau de l'amélioration des procédés de transformation : la majorité insatisfaite souhaite en apprendre davantage ;
- Au niveau de l'Amélioration de la conservation des produits agricoles : la majorité insatisfaite souhaite en apprendre davantage mais également sollicite l'appui financier du projet pour mettre en application ;
- Au niveau de la Valorisation des denrées alimentaires : la majorité insatisfaite souhaite en apprendre davantage ;
- Au niveau de la Formation au niveau de la ferme Sokounon/Parakou : ici l'on note l'insuffisance de certains matériels de formation. Ex : "Je fais le maraîchage, nous avons de difficulté d'eau et souhaiterions un forage et une solution pour les insectes qui ravagent les produits maraîchers"

5.2.3. De la confirmation ou non des hypothèses sous-jacentes aux théories de changement

Deux principales hypothèses sous-tendent la théorie de changement à la base du programme. Les informations collectées et analysées au cours de cette évaluation, fournissent des pistes d'appréciation en vue de la confirmation ou non de ces hypothèses.

De façon précise, les informations collectées au niveau des bénéficiaires à la base ont permis de constater que les options de diversification des productions agricoles, de diversification de l'alimentation, de l'adoption de pratiques agroécologiques ont entre autres été adoptés par une bonne partie des bénéficiaires dont plus de 50% sont satisfaits des types d'appui qu'ils ont reçu. La triangulation des informations collectées et leurs analyse approfondies permettent de confirmer la première hypothèse intitulée : **Hypothèse 1 : les exploitations familiales doivent aller au-delà des logiques de filière, se baser sur une approche de production intégrée (par exemple l'agroécologie, la diversification des cultures), et structurer leurs activités autour d'un équilibre économique et social global et de l'utilisation rationnelle et durable des ressources (notamment entre l'alimentation et la génération de revenus)**. Les éléments précis de résultats en faveur de cette confirmation seront présentés dans la section analyse de l'efficacité du programme où entre autres, le nombre et les nouvelles spéculations introduites, l'amélioration des rendements et des technologies de transformation agroalimentaires, l'adoption des meilleurs pratiques de diversification alimentaire seront présentés.

En ce qui concerne l'Hypothèse 2 : l'économie de proximité doit se construire sur un équilibre entre les diverses formes d'activités (non) économiques et (non) agricoles et sur la prise en compte des dimensions sociales, culturelle, économique et environnementale du développement, la compilation des informations collectées reste insuffisante pour conclure sur une confirmation ou non de l'hypothèse ; ou du moins, il est encore trop tôt pour conclure à une confirmation de cette hypothèse. Par ailleurs, il est constaté que les bénéficiaires d'appui financiers via les micro-projets, ont commencé par nourrir de micro et moyens écosystèmes économiques qui, dans des conditions optimales permettront de confirmer l'hypothèse 2.

5.2.4. Analyse de la contribution du programme aux cibles du cadre stratégique commun (CSC) :

Il est prévu que le programme contribue aux cibles 4, 6 et 7 du CSC. Le tableau ci-dessous présente quelques éléments justifiant la contribution du programme aux cibles du CSC.

Tableau 13 : Contribution du programme aux cibles du CSC

Cibles	Code	Sous-Cible	Éléments de contribution au cible
Cible 3 : Assurer l'accès pour tous, la gestion et l'utilisation durable, équitable et participative de l'eau potable et de l'assainissement	3J	Contribuer à la préservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux effets du changement climatique par une approche « Gestion intégrée des ressources en eau » (GIRE) et par la conservation et sensibilisation à la biodiversité	Rencontre de synergie avec d'autres partenaires
Cible 4 : Contribuer à un développement rural respectueux de l'environnement et basé sur le modèle de l'agriculture familiale, garantissant la sécurité alimentaire et permettant aux ménages de vivre dignement de leurs activités rurales et agricoles	4C	Renforcer les capacités des OSC, notamment les organisations paysannes (OP), sur les plans identitaires, organisationnels et opérationnels ainsi que dans le domaine de la capitalisation, du plaidoyer et de la défense des intérêts de leurs membres.	-Diagnostic organisationnel réalisé et élaboration des plans d'actions pour les ACFA membres de l'ANaF. -Formation réalisée à l'endroit des partenaires sur la capitalisation et la gestion des savoirs dans les projets/programme
	4D	Améliorer l'accès des producteurs (y compris les femmes), et de leurs organisations, aux infrastructures, aux intrants, aux techniques de (post-)production et de gestion de la fertilité des sols – y inclus les formations et l'expertise techniques – et aux financements, en se basant sur l'agriculture familiale et l'agroécologie.	-Les pratiques agroécologiques promues par le projet ont été largement diffusées dans les quatre communes d'intervention. A cet effet, les semences du mucuna, du pois d'angole, de la lentille et du moringa ainsi que les plans du gluricidia ont été mis à la disposition des producteurs. Pour le compte de cette année 2020, 482 bénéficiaires dont 243 femmes ont été impacté. -Une parcelle d'expérimentation sur l'urée enrobée à l'huile de neem au niveau du maïs a été mise en place dans le but d'amener les producteurs à une réduction progressive de la quantité d'urée utilisée par m2 dans leur exploitation. -Les jardins Ecoles appuyés dans la zone de Parakou constituants pour les élèves des espaces de formations sur les bases de l'agroécologie. La mise en place des jardins de case dans les ménages. 48 nouveaux jardins ont été installés. -Les initiatives entrepreneuriales financées par le projet au niveau des 4 communes d'intervention. 1 nouvelle initiative accompagnée. -La facilitation à l'accès au crédit des producteurs tant dans la zone de Parakou que dans la zone de Natitingou
	4E	Renforcer l'insertion avantageuse des producteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur (y compris les femmes) et de leurs organisations dans les chaînes de valeur à toutes les étapes	

Cibles	Code	Sous-Cible	Eléments de contribution au cible
		(incluant les nouvelles technologies), et promouvoir une post-production et des circuits de commercialisation (incluant l'accès aux marchés régionaux et internationaux) ayant des impacts positifs d'un point de vue économique, social et environnemental	
	4F	Faciliter la recherche-action et les études ainsi que la gestion, l'échange et la diffusion de connaissances entre acteurs du monde rural pour stimuler l'innovation, susciter des mécanismes d'essaimage et assurer la durabilité des projets.	-Le processus de recherche action participative avec l'Université d'Abomey Calavi sur la chenille légionnaire -L'animation de la plateforme sur l'agroécologie dans l'Atacora (CAB) devenu D2A (Dynamique pour l'Agroécologie dans l'Atacora)
	4G	Mettre en place des mesures et collaborer avec les communautés pour renforcer la capacité de résilience des populations face aux changements climatiques	La diffusion des pratiques agroécologiques et quelques mesures de gestion durable des terres pour la restauration de la fertilité des sols -Les expérimentations sur la lutte contre la chenille légionnaire -Les expérimentations sur l'enrobage de l'urée à l'huile de neem.
Cible 6 : Renforcer les capacités des populations béninoises à subvenir à leurs besoins et à accéder à leurs droits fondamentaux grâce à la promotion de l'entrepreneuriat et d'une approche d'économie sociale centrée sur l'humain et sans discrimination.	6C	Renforcer les capacités financières, techniques et méthodologiques des communes pour un meilleur développement de l'économie locale (mise en place de cellules d'animation économique locale, réalisation d'infrastructures à différents niveaux, etc.).	
	6E	Accompagner les initiatives entrepreneuriales, en particulier des jeunes et des femmes, en créant un environnement favorable à leur émergence et leur développement (dispositif de production et de transformation-conservation des produits par exemple), y compris dans les domaines de services innovants (industries culturelles notamment)	Les initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes financés dans le cadre du PRAFA. 7 entreprises appuyées en 2018, 5 nouvelles appuyées en 2019 et 1 nouvelle entreprise appuyée en 2020.
	6G	Favoriser l'accès des paysans, entreprises locales et entrepreneurs (y compris dans le secteur des services et de la culture) aux facteurs de production et aux marchés	-L'accompagnement entrepreneuriale réalisé sur le plan technique, managériale et accès au marché de la production des entrepreneurs. Ils sont aussi conseillés dans le processus de formalisation de leur micro-entreprise de disposer d'un compte au niveau d'une institution de microfinance pour sécuriser le chiffre d'affaire et les bénéfices générés dans leur micro-entreprise. Avoir un compte dans l'une de ces institutions facilitera dans le futur les demandes de prêts.

Cibles	Code	Sous-Cible	Eléments de contribution au cible
			-La phase de diffusion se réalise à travers une stratégie permettant aux producteurs de disposer eux-mêmes de leur semence (mucuna, pois d'angole, etc.).
	6H	Faciliter la recherche-action ainsi que la gestion, l'échange et la diffusion de connaissances entre acteurs de l'économie sociale pour mettre en œuvre des mécanismes d'essaimage et assurer la durabilité des projets	Travaux de capitalisation réalisés par Eclasio et les visites d'échange paysan-paysan souvent organisées
	6I	Promouvoir des modes de production respectueux des ressources naturelles et de l'environnement, notamment pour faire face au changement climatique.	Les pratiques agroécologiques promues dans le cadre du projet et l'intégration entre production végétale et production animale recherchée au niveau des initiatives entrepreneuriales appuyées.
Cible 7 : Aspects transversaux à toutes les thématiques, dans l'optique de contribuer à la construction d'une société béninoise démocratique, où chaque citoyen – hommes, femmes et enfants – à accès à ses droits fondamentaux et à une vie digne et épanouie, dans un environnement préservé	7A	Inclure dans les interventions des mécanismes adaptés pour assurer l'inclusion sociale, l'équité et égalité entre les genres.	-Un accès des femmes et des hommes au fonds du projet pour le financement des initiatives entrepreneuriales et à travers la facilitation à l'accès au crédit pour les hommes et les femmes. -La prise en considération des besoins spécifiques des femmes autour des champs écoles. La participation des femmes et des hommes aux réflexions autour des champs écoles
	7B	Veiller à ce que les interventions accordent une attention particulière à la protection de l'environnement et favorisent l'adaptation et la résilience des populations face aux changements climatiques.	Les pratiques agroécologiques intègrent la dimension environnementale et les initiatives entrepreneuriales appuyées également.
	7C	Lorsque cela est pertinent, promouvoir le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'innovation.	Le système de collecte de données d'Eclasio est digital. L'équipe de suivi évaluation utilise l'application KoBoToolBox/KoBoCollect.
	7D	Promouvoir l'articulation et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans un même secteur (pouvoirs publics, autorités décentralisées, AI, OSC, secteur privé, communautés, autres acteurs internationaux, etc.).	Implication des structures décentralisées et déconcentrées au réunion de pilotage du projet, participation aux réunions CSC Bénin ; etc...
	7E	Promouvoir l'articulation et la collaboration entre les différents secteurs.	
	7F	Promouvoir les partenariats et la collaboration avec d'autres acteurs au niveau régional (Afrique de l'Ouest).	

Source : Rapport annuel PRAFA (2020)

5.3. Efficacité de l'intervention

5.3.1. Niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du cadre de résultats du programme

Il s'agira ici d'analyser les niveaux de réalisation physique au niveau de l'ensemble des cibles de tous les indicateurs inscrits au cadre de résultats du programme.

- ❖ **Au niveau de l'objectif spécifique** : Les ménages ruraux des communes de Natitingou (département de l'Atacora), Parakou, Tchaourou et N'Dali (département du Borgou) renforcent et équilibrent leurs exploitations familiales autour d'activités agricoles et d'activités génératrices de revenus liées, trois indicateurs clés sont suivis de près : i) Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique, ii) Proportion d'EF accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes, iii) Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce à une meilleure intégration des activités de production.

A partir des données collectées au cours de cette évaluation auprès des bénéficiaires à la base, il ressort les niveaux de réalisation suivants :

- **OS_Ind_1 : Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique**

Les bénéficiaires, toute catégories confondues ayant donné leur appréciation quant à l'amélioration de leur situation alimentaire et économique ont été compilés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique

Commune	Votre situation alimentaire et économique s'est-elle améliorée ?			
	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	10,8%	48,6%	40,5%
NATITINGOU	5,4%	16,2%	43,2%	35,1%
PARAKOU	10,0%	60,0%	26,7%	3,3%
TCHAOUROU	30,3%	0,0%	24,2%	45,5%
Total	10,9%	20,4%	36,5%	32,1%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Il ressort du tableau que la situation alimentaire et économique de 89,1% des EF s'est améliorée. Toutefois, seuls **68,6%** ont exprimé au moins une amélioration **concrète**. Aussi, faudrait-il souligner quelques inégalités d'une commune à une autre : par exemple à Tchaourou, seulement 69,7% des EF ont déclaré une amélioration de leurs situation alimentaire et économique. Cette situation particulière à Tchaourou s'explique par le fait que certains bénéficiaires interviewés affirment n'avoir pas encore adopté et utilisé à grande échelle les pratiques promues par le programme. Par ailleurs, dans l'ensemble des communes où les bénéficiaires ont affirmé une amélioration de leurs situation alimentaire et économique, les principales raisons évoquées sont l'amélioration des rendements grâce notamment aux plantes améliorantes, la diversification alimentaire, la meilleure conservation des récoltes, la vente de surplus de récolte générant de l'argent utilisable à d'autres fins autre qu'agricole.

- **OS_Ind_2 : Proportion d'EF accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes**

Au niveau de cet indicateur, seules les données collectées au niveau des bénéficiaires des services financiers et des micro-projets dans les communes de N'Dali et de Natitingou ont été compilées. Il ressort que 100% des 94,4% des bénéficiaires ont exprimé une amélioration concrète de leur

situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales ; soit une moyenne de **97,2%**.

- **OS_Ind_3 : Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce à une meilleure intégration des activités de production**

Au niveau de cet indicateur, les données ont été collectées au niveau des bénéficiaires des CEP et des pratiques agroécologiques. Les données compilées se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 15 : Pourcentage de bénéficiaires CEP et pratiques agroécologiques ayant exprimé une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique

Commune	Membres des CEP	Bénéficiaires des mesures agroécologique	Moyenne
N'DALI	100,0%	100,0%	100,0%
NATITINGOU	77,8%	82,9%	80,3%
PARAKOU	25,0%	7,4%	16,2%
TCHAOUROU	100,0%	32,3%	66,1%
Moyenne	86,4%	59,1%	72,7%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Il ressort que **72,7%** des bénéficiaires CEP et pratiques agroécologiques ont exprimé une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique. Mais cette moyenne est largement au-dessus de celles notées dans les communes de Parakou et de Tchaourou où respectivement 16,2% et 66,1% ont été notés. Une bonne partie des enquêtés à Parakou et Tchaourou affirment n'avoir pas encore suffisamment mis en application les pratiques pour en générer des effets d'amélioration de leur situation alimentaire et économique.

Tableau 16 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs de l'objectif spécifique

Code	Intitulé indicateur	Cible finale	Valeur atteinte (fin 2021)	Taux de réalisation
OS_Ind_1	Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique	80%	68,6%	85,75%
OS_Ind_2	Proportion d'EF accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes	50%	97,2%	100%
OS_Ind_3	Proportion d'EF exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce à une meilleure intégration des activités de production	50%	72,7%	100%
Moyenne générale				95,25%

Source : Consultant (Janvier 2022)

- ❖ **Au niveau des indicateurs de résultats**
 - **Au niveau du résultat 1** : Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions

Au niveau du premier résultat du programme, trois indicateurs sont suivis : i) Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant intégré au moins une nouvelle spéculation ou production, ii) Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement du rendement des productions, iii) Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur de la production.

Il est à rappeler qu'au niveau de ce résultat, les principales activités suivantes ont été prévues pour être mises en œuvre :

- i) Améliorer l'environnement de production des exploitations familiales
- ii) Contribuer à rendre les exploitations familiales plus résilientes
- iii) Gérer les savoirs issus des expériences du programme
- **R1_Ind_1 : Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant intégré au moins une nouvelle spéculation ou production**

De l'analyse des données collectées au cours de cette évaluation, il ressort que **84,7%** des EF ont affirmé avoir intégré au moins une nouvelle spéculation dans leurs exploitations respectives. Les proportions par commune se présentent ainsi qu'il suit :

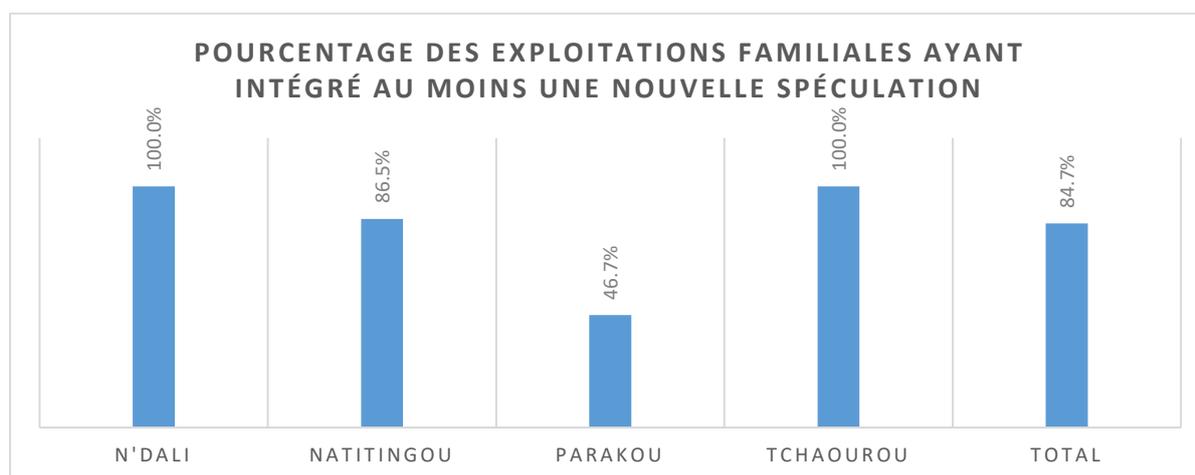


Figure 6 : Pourcentage des exploitations familiales ayant intégré au moins une nouvelle spéculation dans leurs exploitations

Source : Consultant (Janvier 2022)

Les spéculations introduites varient d'une exploitation à une autre et d'une commune à une autre. Les principales spéculations introduites et cités par les bénéficiaires interviewés sont les suivantes : soja, lentille, banane, poids d'Angole, fonio, voandzou, arachide, manioc, riz.

En ce qui concerne les faibles proportions d'EF ayant introduites de nouvelles spéculations enregistrées notamment dans la commune de Parakou, et partiellement dans la commune de Natitingou, cela est due principalement à l'insuffisance de terres cultivables et de difficultés d'accès pour certains aux semences des nouvelles spéculations à introduire.

- **R1_Ind_2 : Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement du rendement des productions**

La quasi-totalité des bénéficiaires interviewés font de la production végétale. Les spéculations produites sont diverses : maïs, soja, lentille, niébé, légumes (Amaranthe, piment, tomate, Laitue, choux, carottes, etc.), arachide, igname, voandzou, anacarde, poids d'angole, sorgho, mil, manioc, coton.

D'après les déclarations faites par les EF rencontrées, il ressort que **86%** affirment avoir connu un accroissement des rendements de leurs production toute catégories confondues.

Tableau 17 : Pourcentage d'exploitants ayant connu un accroissement de leur production

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	2,7%	62,2%	35,1%
NATITINGOU	8,1%	27,0%	32,4%	32,4%
PARAKOU	20,7%	65,5%	13,8%	0,0%
TCHAOUROU	30,3%	0,0%	24,2%	45,5%
Total	14,0%	22,1%	34,6%	29,4%

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **R1_Ind_3 : Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur de la production**

L'accroissement de la valeur de production au niveau des exploitations prend en compte l'ensemble des spéculations produites au sein de l'exploitation. Des données collectées au cours de cette évaluation, il ressort que **83,2%** des EF ont affirmé avoir connu une augmentation de la valeur globale de leurs productions.

Tableau 18 : Pourcentage de bénéficiaires ayant connu une augmentation de la valeur de leurs productions

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	10,8%	59,5%	29,7%
NATITINGOU	5,4%	29,7%	35,1%	29,7%
PARAKOU	33,3%	60,0%	3,3%	3,3%
TCHAOUROU	33,3%	0,0%	24,2%	42,4%
Total	16,8%	24,1%	32,1%	27,0%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Par ailleurs, les taux relativement faibles par rapport à la moyenne notés à Tchaourou sont en partie dues au fait que certains bénéficiaires affirment n'avoir pas encore expérimenté certaines pratiques susceptibles d'améliorer leurs niveaux de production. Au niveau de la commune de Parakou, la situation est en partie due à l'insuffisance de ressources foncières limitant les bénéficiaires dans l'accroissement des superficies emblavées.

Tableau 19 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 1

Code	Intitulé indicateur	Cible finale	Valeur atteinte	Taux de réalisation
R1_Ind_1	Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant intégré au moins une nouvelle spéculation ou production	70%	84,7%	100%
R1_Ind_2	Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement du rendement des productions	60%	86%	100%
R1_Ind_3	Proportion d'exploitations familiales accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur de la production	60%	83,2%	100%
Moyenne générale				100%

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Au niveau du résultat 2** : Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions

Les principales activités mises en œuvre au niveau de ce résultat se présentent ainsi qu'il suit :

- Améliorer les procédés de transformation des produits agricoles
 - Améliorer la conservation des produits agricoles
 - Favoriser une meilleure valorisation nutritionnelle des denrées produites
- **R2_Ind_1 : Proportion d'EF ayant amélioré leurs conditions de stockage par l'utilisation des technologies de conservation vulgarisées par le programme**

Environ 30,7% des EF ont affirmé n'avoir pas connu une amélioration de leurs conditions de stockage. Le reste des EF interviewés c'est-à-dire **69,3%** affirment avoir utilisé une diversité de technologies de conservation promues par le programme et cela a contribué à l'amélioration des conditions de stockage de leur production.

Tableau 20 : Proportion d'EF ayant amélioré leurs conditions de stockage par l'utilisation des technologies de conservation

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	8,1%	5,4%	62,2%	24,3%
NATITINGOU	16,2%	10,8%	18,9%	54,1%
PARAKOU	70,0%	23,3%	3,3%	3,3%
TCHAOUROU	36,4%	9,1%	21,2%	33,3%
Total	30,7%	11,7%	27,7%	29,9%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Les technologies de conservation utilisées sont : l'utilisation des sacs conventionnels et des bidons de 25 litres, l'utilisation des cendres de cuisine, l'utilisation des greniers traditionnels, l'utilisation de la poudre de Caïlcédrat et des extraits de feuilles de neem.

- **R2_Ind_2 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure**

Au niveau de cet indicateur, les bénéficiaires interviewés ont en majorité à 90,5% estimé que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation.

Tableau 21 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	2,7%	62,2%	35,1%
NATITINGOU	8,1%	21,6%	16,2%	54,1%
PARAKOU	10,0%	70,0%	20,0%	0,0%
TCHAOUROU	21,2%	15,2%	27,3%	36,4%
Total	9,5%	25,5%	32,1%	32,8%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Au niveau de cet indicateur, les bénéficiaires interviewés ont en majorité à 81,8% estimé que les activités du programme leur ont permis de réduire la période de soudure.

Tableau 22 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de réduire la période de soudure

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	8,1%	62,2%	29,7%
NATITINGOU	13,5%	24,3%	29,7%	32,4%
PARAKOU	20,0%	66,7%	13,3%	0,0%
TCHAOUROU	42,4%	9,1%	15,2%	33,3%
Total	18,2%	25,5%	31,4%	24,8%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Enfin, les bénéficiaires interviewés ont en majorité à **86,1%** estimé que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure.

Tableau 23 : Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	5,4%	62,2%	32,4%
NATITINGOU	10,8%	23,0%	23,0%	43,2%
PARAKOU	15,0%	68,3%	16,7%	0,0%
TCHAOUROU	31,8%	12,1%	21,2%	34,8%
Total	13,9%	25,5%	31,8%	28,8%

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **R2_Ind_3 : Proportion d'EF accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes**

Dans l'ensemble, **65,7%** des EF accompagnées ont connu un accroissement de la valeur de leurs productions du fait des initiatives entrepreneuriales des et jeunes et des femmes.

Tableau 24 : Proportion d'EF accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes

Commune	Non	Oui, un peu	Oui, Moyennement	Oui, nettement
N'DALI	0,0%	13,5%	54,1%	32,4%
NATITINGOU	18,9%	24,3%	37,8%	18,9%
PARAKOU	46,7%	46,7%	6,7%	0,0%
TCHAOUROU	78,8%	3,0%	15,2%	3,0%
Total	34,3%	21,2%	29,9%	14,6%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Tableau 25 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 2

Code	Intitulé indicateur	Cible finale	Valeur atteinte	Taux de réalisation
R2_Ind_1	Proportion d'EF ayant amélioré leurs conditions de stockage par l'utilisation des technologies de conservation vulgarisées par le programme	70%	69,3%	99%
R2_Ind_2	Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure	60%	86,1%	100%
R2_Ind_3	Proportion d'EF accompagnées ayant connu un accroissement de la valeur des productions du fait des initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes	60%	65,7%	100%
Moyenne générale				99,7%

Source : Consultant (Janvier 2022)

- **Au niveau du résultat 3** : Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées

Les principales activités mises en œuvre au niveau de ce résultat se présentent ainsi qu'il suit :

- Stimuler l'esprit d'entreprise et la culture de la performance chez les jeunes et les femmes entrepreneur(e) s
- Mettre en place un dispositif de soutien aux initiatives économiques des jeunes entrepreneur (s)
- Accompagner la professionnalisation des micros entreprises installées.

La mise en œuvre de ces activités ont permis d'identifier un certain nombre de projets porteurs aussi bien pour les femmes que pour les jeunes hommes dans les zones de Parakou et de Natitingou. Le récapitulatif se présente ainsi qu'il suit :

- Au niveau de la zone de Parakou : il est identifié pour les **jeunes** la Production et commercialisation d'anacarde Production de soja ; Production de piment ; Production de tomate ; Elevage de lapins ; Embouche ovine ; Embouche Caprine ; Apiculture. Pour les **femmes**, il est identifié : Production de soja ; Production de piment ; Production de tomate ; Transformation de l'arachide ; Etuvage du riz ; Transformation du soja en fromage ; Production du beurre de Karité ;
- Au niveau de la zone de Natitingou : il est identifié pour les **jeunes** : Production de soja ; Production de piment ; Production de tomate ; Elevage de lapin ; Production de jus de fruits ; Elevage de volaille. Pour les femmes, il est identifié : Production de jus de fruit ; Etuvage du riz ; Transformation du sorgho en bière local ; Production de beurre de karité ; Transformation de l'arachide ; Production de tomate ; Production de piment.

Au terme de cette identification, une **centaine** d'idées de projets ont été soumis par les bénéficiaires accompagnés.

- **R3_Ind_1 : Proportion de projets soumis par les Jeunes hommes (JH)**

De la documentation reçue sur le programme, sur les 100 idées de projets reçues, 28 idées de projets ont été soumises par les jeunes hommes, soit **28%** des projets soumis.

- **R3_Ind_2 : Proportion de projets soumis par les Jeunes femmes (JF)**

De la documentation reçue sur le programme, sur les 100 idées de projets reçues, 19 idées de projets ont été soumises par les jeunes femmes, soit **19%** des projets soumis.

- **R3_Ind_3 : Proportion de projets soumis par les Femmes(F)**

De la documentation reçue sur le programme, sur les 100 idées de projets reçues, 24 idées de projets ont été soumises par les femmes, soit **24%** des projets soumis.

- **R3_Ind_4 : Proportion (et nombre) de microprojets validés et financés parmi les demandes soumises par les jeunes et femmes**

Sur l'ensemble des idées de projets reçues, 14 idées de projets ont pu être financés, soit 14% des projets. Ces projets portent sur : la production et la transformation du soja en fromage amélioré, le maraîchage en contre saison, l'apiculture, l'embouche ovine, les volailles

- **R3_Ind_5 : Proportion (et nombre) de microprojets affichant un bon niveau de performance et assurant un remboursement correct des crédits**

D'après le rapport annuel 2021 sur la mise en œuvre du programme, 9 promoteurs sont situation d'impayés sur 14 au total ; soit seulement 42,9% des projets en voie de remboursement.

Tableau 26 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 3

Code	Intitulé indicateur	Cible finale	Valeur atteinte	Taux de réalisation
R3_Ind_1	Proportion de projets soumis par les Jeunes hommes (JH)	33%	28%	84,8%
R3_Ind_2	Proportion de projets soumis par les Jeunes femmes (JF)/	33%	19%	57,6%
R3_Ind_3	Proportion de projets soumis par les Femmes(F)	33%	24%	72,7%
R3_Ind_4	Proportion (et nombre) de microprojets validés et financés parmi les demandes soumises par les jeunes et femmes	70%	14% (14projets)	20,0%
R3_Ind_5	Proportion (et nombre) de microprojets affichant un bon niveau de performance et assurant un remboursement correct des crédits	70%	42,9% (6projets)	61,3%
Moyenne générale				59,3%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Globalement, les cibles n'ont pu être atteintes au niveau des indicateurs de ce résultat. Trois principaux éléments justifient ce niveau de réalisation des indicateurs au niveau du résultat 3 :

- **La non limitation du nombre de soumissionnaires des dossiers de micro-projets** : il a été noté la disponibilité d'un manuel de procédures du fonds d'Appui aux initiatives entrepreneuriales ; c'est un guide opérationnel simple permettant de suivre de façon chronologique et organisée les phases de formulation, d'approbation, d'incubation, de financement, de mise en œuvre et de suivi des projets entrepreneuriaux éligibles. Ce document a servi de boussole aux gestionnaires du projet dans la sélection des bénéficiaires des micro-projets. Toutefois, il ne limite pas expressément le nombre de soumissionnaires de dossiers à recevoir par l'équipe de projet ; il ne précise pas non plus les quotas de dossiers à recevoir par tranche d'âge et par sexe. En conséquence, les trois premiers indicateurs du résultat 3 n'ont pu être atteint ; ces 3 premiers indicateurs seraient mieux indiqués s'ils trackaient les proportions de projet de jeunes hommes/femmes et femmes ayant reçu de financement par rapport au nombre total de projets financés ;
- **L'enveloppe financière globale disponible pour le fonds d'appui aux initiatives entrepreneuriales** : en raison des ressources limitées disponibles, le projet n'a pu financer 70% des projets soumis vu qu'il y a eu plus de dossiers soumis que prévus ;
- **La faible ou non implication des institutions de microfinance spécialisées** dans l'octroi de crédit : bien que des résultats soient notées (6 projets avec une bonne performance et assurance de remboursement), beaucoup de projets sont restés avec quelques difficultés de remboursement. Des rapports annuels analysées sur les difficultés liées à cette situation qui

au niveau de certains sont indépendantes de leur volonté, il ressort qu'un appui complémentaire en éducation financière pré et post octroi de crédit pourrait contribuer à améliorer cette situation d'impayés. L'option du projet de ne pas impliquer les structures spécialisées telles que les Institutions de Microfinance (IMF) qui se justifie entre autres par la lourdeur des procédures et des coûts additionnels devrait cependant être comblé par un renforcement de capacités de l'équipe du projet et des partenaires de mise en œuvre en microfinance.

- **Au niveau du résultat 4** : Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP

Les principales activités mises en œuvre au niveau du résultat 4 se présentent ainsi qu'il suit :

- i) Impliquer les acteurs locaux dans le pilotage et le suivi-évaluation des interventions du programme
- ii) Mise en place et renforcement de dispositifs locaux de pérennisation
- iii) Contribuer au développement institutionnel et organisationnel des Organisations partenaires
- iv) Renforcer les capacités des Organisations partenaires

- ***R4_Ind_1 : Indicateur synthétique (sur 10) traduisant le niveau de participation active des acteurs locaux (réunions ; plateforme, niveau d'adhésion/soutien aux innovations)***

L'implication active des acteurs locaux dans la mise en œuvre du programme a été confirmée lors de nombreuses activités terrain notamment lors des séances de sensibilisation, de mobilisation sociale, de la tenue des comités de pilotage. Au cours de cette évaluation, l'évaluateur n'a pas eu la chance de participer à ces instances où se réunissent ces différentes catégories d'acteurs. Les conclusions sur les niveaux de réalisation de cet indicateur se sont donc basées sur la documentation générée lors de la mise en œuvre du programme. Cet indicateur est au point 6 grâce à la dernière réunion du CoPil organisée au cours de l'année 2021

- ***R4_Ind_2 : Nombre d'organisations partenaires ayant amélioré la prise en compte des thématiques agroécologiques, genre et/ou entrepreneuriat dans leur plan stratégique***

Les partenaires de mise en œuvre ANAF et FHV ont fortement contribué à la mise en œuvre effective du programme et chacun de son côté a également de façon active travaillé à la prise en compte du volet entrepreneuriat.

- ***R4_Ind_3 : Nombre de cadres locaux de concertation fonctionnels et faisant évoluer les politiques publiques locales pour un accès des jeunes et des femmes aux ressources productives (terre, eau)***

Les comités Techniques Locales (CTL) ont été mises en place dans les 4 communes d'intervention au même moment que le CoPil. Seule cette dernière structure est réellement opérationnelle et regroupant tous les acteurs locaux et faisant évoluer les politiques publiques locales pour un accès des jeunes et des femmes aux ressources productives (terre, eau).

D'après le document du programme, le rôle des CTL est : i) Donner aux parties prenantes et aux bénéficiaires l'occasion de se prononcer sur les orientations du programme, ii) S'assurer du bon déroulé des actions sur le terrain, iii) Donner aux équipes techniques l'occasion de recueillir les avis

des partenaires locaux sur la conduite des actions, iv) Alimenter les réflexions au niveau du COPIL. Malheureusement, ces CTL sont nés dans des environnements où pullulent déjà de nombreuses instances de concertation similaires et dont une grande partie n'ont pu prospérer. Les raisons de cette situation sont diverses notamment l'absence de ressources pour assurer le fonctionnement minimal de ces instances, l'absence d'un acteur désigné et représentant valablement les bénéficiaires, compétent et qui est disponible au moins tous les 3 mois pour assurer l'animation des séances. Les CTL, instance qui doivent produire des informations utiles d'orientation pour nourrir le COPIL reste dans ces conditions malheureusement non fonctionnelles. Ce dysfonctionnement noté, qui n'a, apparemment pas trop d'effet sur l'atteinte de certains résultats, pourrait toutefois contribuer à affaiblir l'ancrage institutionnel attendu à la base notamment au niveau communal pour soutenir, promouvoir et faire pérenniser les résultats, actions, et bonnes pratiques développées à travers le programme.

Tableau 27 : Synthèse des niveaux d'atteinte des cibles des indicateurs du résultat 4

Code	Intitulé indicateur	Cible finale	Valeur atteinte	Taux de réalisation
R4_Ind_1	Indicateur synthétique (sur 10) traduisant le niveau de participation active des acteurs locaux (réunions ; plateforme, niveau d'adhésion/soutien aux innovations)	8	6	75,0%
R4_Ind_2	Nombre d'organisations partenaires ayant amélioré la prise en compte des thématiques agroécologiques, genre et/ou entrepreneuriat dans leur plan stratégique	1	2	100,0%
R4_Ind_3	Nombre de cadres locaux de concertation fonctionnels et faisant évoluer les politiques publiques locales pour un accès des jeunes et des femmes aux ressources productives (terre, eau)	2	0	0,0%
Moyenne générale				58,3%

Source : Consultant (Janvier 2022)

❖ **Efficacité spécifique de ANAF dans la prise en compte des questions de genre lors de son intervention et au niveau de tout le programme**

La problématique du genre a été fortement prise en compte dans le programme, en vue d'influer sur les inégalités entre hommes et femmes dans la distribution des ressources et l'accès au pouvoir comme condition nécessaire pour un développement rural plus juste. Les actions spécifiques conduites par le partenaire ANAF ont pris en compte tout particulièrement les femmes et les jeunes. Que ce soit la mise en place des jardins de cases, la formation sur les techniques de conservation des légumes feuilles et fruits, le Plaidoyer pour l'accès des terres cultivables aux femmes, la mise en place d'un champ école paysan dont les expérimentations et les animations sont conduites par les femmes, le financement des entreprises portées par les groupements de femmes transformatrices, autant d'actions orchestrées pour contribuer à inverser les inégalités entre homme et femme. Cette implication des femmes et jeunes aux activités du programme a permis de bouger plusieurs lignes. C'est le cas par exemple de la proportion d'EF accompagnées exprimant une amélioration concrète de leur situation alimentaire et économique grâce aux initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes. De même les bonnes pratiques post récoltes promues par le projet ont connu une forte adoption grâce à la forte implication des femmes lors des différents renforcements. En effet, culturellement, les tâches post récoltes restent l'apanage des femmes dans la zone. Une attention

particulière a été accordée aux idées de projets portées par les jeunes et femmes dans le fractionnement de l'enveloppe disponible à cet effet. Sur les 14 idées de projets financés, 4 sont portées par les femmes et 2 par des groupements de femmes. Il est en est de même pour les actions menées pour faciliter l'accès aux différents services des IMF par le projet.

On peut, sans difficulté, affirmer que le programme a été très active sur cette thématique genre étant donné que les actions engagées ont renforcé de façon juste les compétences, l'accès aux facteurs de production et l'amélioration des revenus des femmes par la production durable, le maraîchage de case et l'entrepreneuriat agricole. Le taux de participation des femmes aux activités est très satisfaisant entre 50 et 60% et elles appliquent mieux les innovations que les hommes. Cette participation des femmes aux activités du projet, a pu augmenter leur production et donc améliorer leur participation à l'émergence collective du ménage par la vente et la consommation des productions. Plusieurs changements ont été enregistrés grâce à la contribution des femmes dans la vie de leur ménage à tous les niveaux (IOV amélioration concrète de la situation alimentaire et économique des EF)

Par contre pour le choix des relais Endogènes qui ont la responsabilité d'assurer la formation et le suivi des autres bénéficiaires, les femmes ont été peu représentées car elles ont moins de liberté dans la gestion de leur agenda et force est de reconnaître qu'elles ont encore et malheureusement un faible niveau scolaire que les hommes. Dans le même registre certains sujets tel que l'éducation des femmes (alphabétisation), reproduction humaine, structure sociale et sociétale... restent encore à aborder si l'on souhaite contribuer à des changements plus en profondeur.

❖ Efficacité spécifique de FHV dans la prise en compte des questions de nutrition lors de son intervention et au niveau de tout le programme

Pour ce qui concerne la prise en compte de la nutrition, les sensibilisations et formations sur l'hygiène alimentaire et les démonstrations culinaires ont été réalisées dans tous les villages d'intervention du programme. Les principales activités mises en œuvre dans ce registre sont la conception et la multiplication des fiches de sensibilisation sur la nutrition et l'hygiène alimentaire, la réalisation des émissions radios, la sensibilisation des ménages sur l'alimentation, la nutrition et l'hygiène alimentaire, l'organisation des démonstrations culinaires. Ces différentes actions ont permis de toucher directement plus de 800 bénéficiaires directs et des milliers de personnes indirectement.

En effet Plusieurs études réalisées prouvent que la SAN est un problème majeur dans la zone d'intervention notamment dans l'Atacora où certains indicateurs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont au rouge et que l'intervention du programme mis en œuvre par la FHV dans le cadre du programme PRAFA répond parfaitement aux besoins, à la réalité, aux conditions de vie des bénéficiaires.

Les effets obtenus (IOV Proportion d'EF estimant que les activités du programme leur ont permis de mieux diversifier leur alimentation et de réduire la période de soudure) montrent une nette amélioration de la situation nutritionnelle des bénéficiaires accompagnés, ce qui met en évidence que la stratégie mise en place pour répondre aux besoins des bénéficiaires est adaptée. Par ailleurs, l'action combinée de tous les acteurs a contribué à l'atteinte des résultats.

L'on constate, de meilleures pratiques nutritionnelles et d'hygiène dans les ménages (confirmé par la collecte de données où des bénéficiaires interviewés affirment diversifier leur alimentation, introduits de nouvelles spéculations, améliorer leurs revenus, etc.), de nombreux témoignages positifs et reconnaissance des bénéficiaires. Pour les bénéficiaires et notamment les femmes un changement radical s'est opéré sur toutes les pratiques alimentaires, nutritionnelles.

De même on relève des interviews un accroissement de la consommation par les ménages de produits maraîchers qui s'explique par une meilleure maîtrise par les bénéficiaires des techniques de production en jardin de case, l'introduction de nouvelles spéculations dans les pratiques culturelles associés aux actions de sensibilisation sur la nutrition.

❖ **Des informations fournies et produites à travers les IOV sur un meilleur équilibre d'exploitation (diversification des revenus, utilisation rationnelle des ressources, ...) au niveau des publics ciblés par le programme**

A partir de l'analyse de l'ensemble des IOV du cadre de résultats du programme, il est constaté une diversité et singularité des indicateurs renseignant sur les progrès attendus au niveau des 4 résultats du programme. Toutefois, les OIV intermédiaires n'ont pas été suffisamment spécifiées pour obliger les acteurs du programme à structurer la collecte de données afin de disposer en détail des informations sur les sources de revenus et des postes de dépenses des bénéficiaires du programme. Dans le cadre de la formulation d'une éventuelle nouvelle phase du programme, une attention particulière doit être accordée à ces niveaux de détail en vue de mieux accompagner les bénéficiaires dans une gestion rationnelle des surplus de ressources générées grâce à l'appui du programme.

❖ **Du renforcement du dispositif, intégrant davantage les techniciens permettant de mieux mesurer les effets recherchés (cf. recommandation 1.8 de l'évaluation intermédiaire)**

Le renforcement de l'intégration des techniciens ne permet pas à lui seul de mieux mesurer les effets recherchés du programme. Ce renforcement doit être associé à l'amélioration des outils de suivi, leurs simplifications et la mise à contribution de la digitalisation et l'automatisation dans le processus de suivi des effets du programme. Dans la suite de la mise en œuvre du programme après l'évaluation à mi-parcours, des efforts ont effectivement été déployés et ont permis d'améliorer significativement le suivi et la mesure des effets.

5.4. **Appréciation de l'efficacité et de la performance globale lors de l'intervention**

Les informations disponibles au niveau du programme n'ont pu être désagrégées par résultat en vue d'apprécier par résultat la performance réalisée.

Mais globalement à fin décembre 2021, il s'est dégagé un taux de réalisation financière (TEF) de 107%.

La synthèse des réalisations physiques au niveau des quatre résultats est établie à 79,3%. A côté de ce chiffre il est à retenir quelques résultats clés que sont :

- 6 014 bénéficiaires directs dont 447 femmes et 2 358 élèves filles ;
- 359 bénéficiaires dont 160 femmes ont participé aux différentes expérimentations dans les Champs Ecoles Paysans (CEP) ;
- 853 exploitants agricoles dont 447 femmes ont pu appliquer au moins une mesure agroécologique au sein de leur exploitation familiale ;
- 804 bénéficiaires (femmes allaitantes, femmes enceintes et les grand-mères) ont été impactés par les diverses sensibilisations sur la nutrition et l'hygiène alimentaire, les démonstrations culinaires et la mise en place des jardins de case ;
- 35 bénéficiaires de microprojets dont 27 femmes. Les micro-projets financés tournent autour de l'élevages des volailles, de l'embouche ovine, de la transformation de soja en fromage, de l'apiculture, ...
- 260 bénéficiaires dont 60 femmes ont accès au crédit des institutions de microfinance grâce au rôle de facilitatrice qu'a joué l'équipe projet ;

- 5 161 élèves et enseignants dont 2 358 élèves filles ont été touchés par les activités de formation/sensibilisation et de mise place des jardins scolaires ;

Tableau 28 : Synthèse des réalisations physiques au niveau des quatre résultats du programme

Résultats	Taux d'exécution financière (TEP)
R1	100%
R2	99,70%
R3	59,30%
R4	58,30%
Moyenne	79,3%

Source : Consultant (Janvier 2022)

Le rapport entre le TEP et le TEF est établi à environ 0,74 concluant à une performance moyenne dans la mise en œuvre du programme. Ce niveau de performance globale obtenu qui reste en dessous de 1 reste acceptable dans le contexte spécifique de la pandémie liée à la Covid-19 qui est intervenue au cours de la période de mise en œuvre du programme. Au-delà des chiffres, il est indispensable de se concentrer sur les effets et résultats obtenus et d'envisager la mise à l'échelle de certaines bonnes pratiques mais également d'entreprendre des actions visant à assurer la durabilité des effets obtenus.

5.5. Principaux effets et impacts attribuables à programme

Au cours de la période de mise en œuvre du programme 2017-2021, d'importants effets et impacts ont été notés tant au niveau des bénéficiaires pris individuellement qu'au niveau des groupes de bénéficiaires notamment les groupements de femmes, les ménages auxquels appartiennent les bénéficiaires. Les effets et impacts s'observent aux plans économique, alimentaire et nutritionnel, environnemental et social.

❖ Sur le plan de l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires

En termes d'amélioration de la situation économique, **68,6%** des bénéficiaires directs ont confirmé une nette amélioration de leur situation économique en générale. Diverses raisons sont tendent cette amélioration, selon les déclarations des bénéficiaires. Mais les raisons principales qui reviennent le plus souvent sont l'amélioration de la production et de la productivité à travers notamment l'augmentation des rendements, l'adoption de bonnes pratiques de conservation réduisant ainsi les pertes post-récoltes, l'adoption des nouvelles pratiques de transformation. Parallèlement, certains bénéficiaires et groupes de bénéficiaires ont vu leurs projets financés ou accompagnés. Ce qui a contribué aussi à l'amélioration de la situation économique de certains.

❖ Sur le plan de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN)

Cette situation s'analyse sous l'angle de la diversité alimentaire (i) et de la capacité de couverture de la période de soudure (ii).

Pour ce qui est de la diversité alimentaire, une majorité de bénéficiaires ont déclaré avoir diversifié leurs plats entre 2017 et 2021. Ainsi, certains autrefois n'ayant aucune notion sur les différents groupes d'aliments constituent souvent leur plat d'un seul ou deux groupes d'aliments. Mais les séances de démonstration culinaires associées à l'introduction de nouvelles spéculations au sein des ménages ont contribué à amener **68,6%** des bénéficiaires à diversifier leurs alimentations et à réduire

les périodes de soudure au sein des ménages. Ce changement qualitatif significatif noté au niveau des bénéficiaires reste encore précaire et dépendant de l'appui externe notamment en termes de poursuite de la sensibilisation-information, d'appui à l'accès à certaines semences difficilement accessible notamment les semences des légumes.

❖ **Contribution à l'adoption des pratiques agro écologique**

La mission s'est déroulée en décembre et n'a donc pu observer de visu les applications des techniques agro écologique dans les champs ; cependant de par les entretiens et recoupement de la bibliographie et de la revue à mi-parcours réalisés par le programme, on peut affirmer que l'impact des sensibilisations pour l'adoption des pratiques agro écologique est manifeste.

Les pratiques culturales développées orientent à bon escient les producteurs vers une transition agroécologique de bon aloi surtout dans le contexte actuel de flambées des prix des intrants agricoles. Les mesures comme la jachère pure de pois d'angole et de mucuna, l'association légumineuses, la gestion des résidus de récolte et l'agroforesterie sont adoptées dans les ménages. Les ménages ont adopté les semences améliorées résistantes à cycle courts, adaptation de la production au nouveau calendrier cultural et l'adoption de certaines pratiques visant l'adaptation aux changements climatiques.

La tendance à la hausse des rendements combinée à l'accroissement des superficies où s'appliquent les techniques promues, a entraîné un accroissement de la production. L'on note donc une amélioration sensible de la production des exploitations accompagnées qui se justifie par l'adoption des pratiques agro écologique.

Même si ces techniques sont plébiscitées, certaines posent des problèmes de passage à l'échelle, c'est le cas par exemple du compost dont l'accès aux matières premières (matières fécales et eau) et la force de travail pour sa réalisation ainsi que ii) le transfert de fertilité sur des espaces à plus d'un kilomètre du village, sauf exception lorsque les moyens de transport sont disponibles (charrette asine et/ou tricycle). Aussi, la dynamique d'essaimage de ces techniques est initiée par la disponibilité dans le milieu de paysans relais et pourra se poursuivre après la fin du programme, mais se limitera dans son contenu aux acquis du PRAFA si d'autres acteurs ne viennent pas alimenter en innovations pertinentes les dynamiques engagées.

De l'introduction et de l'adoption de nouvelles spéculations : Grace à l'intervention du projet, **85%** des bénéficiaires ont déclaré avoir introduit de nouvelles spéculations dans leurs productions. Il s'agit généralement des lentilles, soja, haricots, bananes, riz, tomates, fonio, poids d'angole, *mucuna*. Ils ont déclaré avoir augmenté leur production passant en moyenne de 2 spéculations avant le projet à 4 voire 5 grâce à l'appui du projet. Cette nouvelle introduction a permis d'accroître leur production globale, par le biais des sensibilisations sur les bonnes pratiques de production et sur les itinéraires techniques promues par le projet. L'introduction des nouvelles spéculations contribue à : i) améliorer les niveaux de revenus des bénéficiaires, ii) améliorer l'alimentation des membres des ménages, iii) prévenir la dégradation des terres et à récupérer de nouvelles terres agricoles.

❖ **Effet global du programme sur l'environnement**

La question environnementale et la prise en compte des changements climatiques sont au cœur de l'intervention se justifiant par la promotion des techniques culturales respectueuses des écosystèmes (agroécologie, agroforesterie, association de cultures, compost, biopesticides etc.). Toutes les techniques promues sont respectueuses de l'environnement (GIFS, biopesticides, compost, agroécologie, paillage, diffusion des techniques et méthodes biologiques de conservation et de

stockage, etc.). Ces pratiques promues se basent sur les ressources locales disponibles. A juste titre certains bénéficiaires pensent qu'il faut aller plus loin en travaillant à développer des alternatives pouvant diminuer la pénibilité dans la pratique de certaines techniques promues notamment le compost. De même, le programme a conscientisé les producteurs sur l'impact de certaines pratiques sur leur environnement de même sur leur plus-value économique, le compost par exemple engendre une réduction des coûts d'engrais.

5.6. Analyse de la durabilité des changements et résultats obtenus

- Capacité des bénéficiaires à poursuivre les innovations clés adoptées

De nombreuses actions ont été mises en œuvre dans le cadre du PRAFA et ont engendré d'importants résultats et effets au nombre desquels : l'introduction de nouvelles spéculations, l'amélioration des pratiques culinaires et la diversification alimentaire, l'amélioration des techniques de transformation et de conservation, l'adoption des pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement. Mais la durabilité de ces effets dont certains sont précaires mérite une attention particulière dans les futures interventions du programme.

- i) **Au niveau de l'introduction de nouvelles spéculations** : bien que de nouvelles spéculations aient été introduites et adoptées par certains, le risque de suspension de cette adoption n'est pas exclu. En effet, certains bénéficiaires enquêtés affirment ne pouvoir continuer à produire de nouvelles spéculations en raison des difficultés d'accès aux intrants, des difficultés d'accès à de nouvelles ressources foncières mais aussi en raison des spécificités et contraintes techniques liées à chaque nouvelle spéculation. La synergie d'action attendue du programme avec d'autres projets et programmes des zones d'intervention du PRAFA n'ont pas véritablement permis d'alimenter un creuset pouvant garantir la continuité des actions actuelles du PRAFA notamment en termes d'animation des CEP, de facilitation d'accès aux intrants notamment les semences.
- ii) **Au niveau de l'amélioration des pratiques culinaires et la diversification alimentaire** : les démonstrations culinaires associées aux actions visant la diversification des spéculations produites et la sensibilisation sur les groupes d'aliments ont eu un effet significatif dans le rang des bénéficiaires du programme. Cette action particulière a eu le mérite de transformer véritablement certains ménages où les femmes, chef cuisines sont désormais convaincues de la nécessité de diversifier leur alimentation. Toutefois, l'application et la durabilité de ce changement reste tributaire des effets néfastes des changements climatiques qui affectent généralement les productions agricoles et les revenus, d'où la nécessité de continuer à accompagner les ménages dans l'amélioration de leurs niveaux de revenus mais également à l'adoption des pratiques agroécologiques
- iii) **Au niveau de l'amélioration des techniques de transformation et de conservation** : les sessions de formation en transformation des produits agricoles ont considérablement renforcé les capacités entrepreneuriales de certaines femmes qui désormais peuvent se positionner seule ou en groupement sur des chaînes de valeurs de transformation des produits agricoles. Mais le capital de base fait parfois défaut à certaines qui sont parfois malheureusement obligées de rester attentistes des appuis externes. Cette situation n'affecte toutefois pas le caractère durable de ce changement. Aussi, les producteurs.trices et transformateurs.trices ont également amélioré leurs techniques de conservation des produits agricoles, ce qui contribue à limiter les pertes post récoltes. Les techniques de conservation post-récolte inspirées de celles endogènes sont parfaitement et systématiquement adoptées par les producteurs notamment celles qui ne nécessitent

pas le déploiement de ressources financières importantes comme la cendre de la cuisine par exemple.

- iv) **Au niveau de l'adoption des pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement** : les avantages de l'adoption des pratiques agroécologiques respectueuses de l'environnement sont connus par de nombreux producteurs.trices ; l'utilisation des plantes améliorantes et les légumineuses sont légions et leur importance n'est plus à démontrer au près des générations actuelles de producteurs.trices. Toutefois, les sessions de sensibilisation et d'animation d'émissions interactives à travers les mass média notamment les radios communautaires contribueront à rendre durable l'adoption de ces pratiques.

- **Capacité des partenaires de mise en œuvre du programme à poursuivre les actions entreprises**

Les partenaires de mise en œuvre du programme disposent de capacités techniques nécessaires pour implémenter et mettre à l'échelle l'ensemble des actions promues dans le cadre du programme. Mais leurs capacités à poursuivre les actions entreprises dans le cadre du programme peuvent être appréciées en trois temps :

- i) Capacité à poursuivre les actions via d'autres partenaires : grâce à leurs capacités techniques et leurs synergies d'actions prouvées dans leurs zones d'intervention, il est fort probable que les partenaires de mise en œuvre du programme continuent à travailler et à appuyer d'autres acteurs dans la poursuite de la mise en œuvre des actions du programme ;
- ii) Capacité à poursuivre les actions en l'absence de ressources de substitution à celles du programme : cette option limitera et suspendra les actions du partenaire après une année d'activités sans ressources malgré les ancrages en ressources humaines dont disposent ces partenaires ;
- iii) Capacité à poursuivre les actions en présence de ressources de substitution à celle du programme : cette option est envisageable et souhaitée mais dans l'environnement actuel de rareté des ressources, il ne serait pas prudent de compter sur cette option.

- **Niveau d'appropriation locale de l'intervention**

L'appropriation locale de l'intervention notamment au niveau des collectivités territoriales, les villages et quartiers n'a pas été suffisamment notée dans les effets obtenus sur le terrain. Pour preuve, les comités locaux qui devraient se réunir trimestriellement et échanger sur les activités du programme n'ont pu véritablement fonctionner. L'environnement local caractérisé par la multitude de cadres de concertations souvent peu ou pas fonctionnels, attentistes n'ont véritablement pas été en faveur d'une appropriation au niveau local de l'intervention. Toutefois, les partenaires locaux des acteurs de mise en œuvre du programme notamment les membres à la base de l'ANAF, les anciens bénéficiaires des actions de ANAF, FHV, Eclasio constituent des acteurs sur lesquels une appropriation locale de l'intervention pourrait être construite.

- **Durabilité de la stratégie d'appui aux initiatives entrepreneuriales**

La stratégie d'appui aux initiatives entrepreneuriales développée au cours de cette phase du programme reste à améliorer. En effet, les cibles des indicateurs au niveau du résultat R3 en lien avec l'appui aux initiatives entrepreneuriales ont été partiellement atteintes. Il est d'ailleurs recommandé

dans le cadre de cette évaluation, de conduire une étude spécifique dans la mesure du possible afin de documenter davantage cette action en vue de mieux capitaliser sur les acquis.

- **De la faisabilité d'accompagnements complémentaires des entreprises et coopératives appuyées par le programme**

L'accompagnement apporté aux groupes de personnes notamment les coopératives de femmes est appréciable non pas forcément en raison des performances attendues mais surtout en raison du nombre important de personnes directement touchées par cet appui. Ces personnes sont quasi-simultanément touchées au plan financier et technique. L'effet de groupe permettra également d'ancrer certains changements au niveau des bénéficiaires. Il serait donc souhaitable que des appuis complémentaires soient accordés aux coopératives et groupements ayant un potentiel de performance et un niveau de fonctionnalité acceptable.

- **Analyse des forces et faiblesses des relations partenariales établies dans le cadre du programme**

Les principaux partenaires de mise en œuvre du Programme aux côtés de Eclasio que sont ANAF et FHV ont exprimé leurs satisfactions quant à leurs participation active dans la mise en œuvre du programme notamment le partage d'expériences techniques en matière de prise en compte du genre et des aspects liés à la nutrition dans les interventions. Aussi, entre les trois partenaires il a été noté un transfert de compétences notamment sur le volet monitoring et évaluation de l'intervention, les consultations publiques et le développement/co-construction d'approches déployées auprès des bénéficiaires notamment sur l'animation des CEP, des sessions de démonstration culinaire, de ciblage des bénéficiaires prenant en compte l'approche genre.

5.7. Appréciation des thématiques de capitalisation développées

5.7.1. Incidence des capitalisations sur la pérennisation des acquis du programme

Si capitaliser les acquis d'une intervention à des fins de pérennisation fait désormais objet d'unanimité, il n'est pas toujours évident de savoir comment s'y prendre et par où commencer. L'équipe du programme PRAFA a réalisé un important travail de capitalisation qui s'est concrétisé par la production de 8 fiches. Dans le tableau suivant quelques propositions d'amélioration de ces produits de capitalisation tant dans la forme que dans le fond ont été faites :

Tableau 29 : Synthèse des propositions d'amélioration des fiches de capitalisation

Produit de capitalisation	Section du document	Proposition d'amélioration
Promotion de l'agroécologie au Bénin : parcours d'Eclasio et ses partenaires		Rien à signaler
10 recommandations pour mettre en œuvre un jardin de case	1. Sélectionner des femmes motivées	En cas de nouvelle intervention de jardin de case, comment sélectionner les femmes bénéficiaires. Proposition de quelques critères pour une sélection efficace : Faire la sélection en assemblée villageoise, Engagement et disponibilité à partager les apprentissages. Ouvert aux innovations, Disposé de prérequis en agriculture agroécologique.

Produit de capitalisation	Section du document	Proposition d'amélioration
	2. Former les femmes aux aspects techniques de production	En plus des aspects technico productifs, compléter les renforcements sur les techniques de conservation faits aux bénéficiaires par le programme
	3. Choisir les variétés de légumes avec soin	Il serait plus judicieux de trouver l'équilibre entre les légumes consommés par le ménage et ceux demandés par le marché, pour maintenir la motivation des producteurs.
	Mettre en Réseau les maraichers	La mise en réseau des maraichers à diverses échelles permettra un partage en continu d'innovations
10 recommandations pour réussir un jardin scolaire		Il faut forcément penser à un mécanisme de renouvellement des équipements des semences et des acteurs pour garantir une durabilité des jardins scolaires
Le-la Paysan-ne relais selon Eclasio et ses partenaires : 10 recommandations pour réussir cette approche	2. Appuyer le-la paysan-ne relais et renforcer ses capacités	Y compris les outils de formation idéalement des boîtes imagées
	4. Travailler avec plusieurs paysan-ne-s relais si nécessaire	Proposer sur la base des leçons apprises du PRAFA un nombre raisonnable de producteurs que peut encadrer un paysan relais sans s'essouffler.

Source : Consultant (Janvier 2022)

5.7.2. Proposition de thèmes de capitalisation

Le PRAFA est un programme fort riche d'expériences dont il faut tirer les enseignements, produire de la référence, capitaliser en vue de valoriser celle-ci et la diffuser sous différentes formes. A cet effet il nous semble opportun de capitaliser, au vu des échanges avec les différents acteurs interviewés, notamment les communautés bénéficiaires, les acteurs de mise en œuvre et les autres parties prenantes :

- L'approche CEP : la méthode mise en œuvre a été pertinente et a permis d'atteindre la grande majorité des changements recherchés. Certes consommatrice de temps et en ressources humaines, l'approche CEP a permis aux producteurs de rechercher par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes ;
- Les visites d'échange paysans à paysans comme stratégie efficace pour créer le déclic au niveau des producteurs ;
- Les conseils clés pour la diffusion des pratiques nutritionnelles ;
- Les bonnes stratégies de stockage des produits et la gestion de la période de soudure.

Les évolutions, les changements sont réels et à mettre au crédit de l'intervention du programme (stratégie, démarche, méthodes et outils) et de l'action terrain de ses partenaires. Il y a un vrai champ d'investigation et de capitalisation sur diverses thématiques qu'il importe d'explorer.

5.8. Appréciation des efforts consentis en matière de renforcement du dispositif de mesure des effets en lien avec les indicateurs du cadre logique

D'un point de vue amélioration du dispositif de suivi évaluation du programme, un important travail a été réalisé par les équipes qui ont globalement tant pour la planification des activités au cours de l'année, leurs mises en œuvre et leur suivi, que pour la mesure régulière des effets du programme.

Après exploitation de la documentation disponible, il ressort que le dispositif de collecte, d'analyse de données et de rapportage fonctionne correctement et a permis de renseigner dans les délais recommandés l'ensemble des indicateurs du programme. L'équipe technique et de gestion

rationnalise l'utilisation des ressources afin d'obtenir des résultats de qualité. Les équipes se sont particulièrement bien engagées dans la phase d'opérationnalisation du dispositif de S&E. Aussi, tout le système de collecte de données a été digitalisé et les données sont entrées directement sous format exploitable réduisant considérablement les marges d'erreur. Le PRAFA dispose d'une riche base de données qui ont permis d'avoir un point régulier de l'évolution, des changements opérés. La disponibilité d'un manuel de suivi-évaluation spécifique au PRAFA a fortement contribué à l'atteinte de ces résultats.

Des restitutions des effets engendrés sont faites en Comité de Pilotage (COPIL). Ce sont non seulement des espaces de concertation, mais de gestion de l'opérationnel où l'on fait le point des interventions, discute des réussites et des échecs, analyse, programme des interventions communes (synergie – économie d'échelle – partenariat), mais aussi débat de sujets soit spécifique, soit transversaux, soit thématique. Ce sont aussi de vrais espaces d'apprentissage de comment travailler ensemble, de façon collégiale, démocratique, dans le respect de l'autre, en améliorant ses performances.

Toutefois les acteurs à la base notamment les bénéficiaires ne sont informés des différentes performances du programme qui en réalité constituent une compilation de leur progrès. Il a manqué des restitutions périodiques des effets avec les communautés bénéficiaires.

5.9. Appréciation du niveau de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation mi-parcours

Au niveau de cette section, l'ensemble des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours du programme seront passées en revue :

Tableau 30 : Point du niveau de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours

	Domaine/thématique de la recommandation	Recommandations	Acceptation	Commentaires Eclasio	Application (oui, non, en cours) par Eclasio	Commentaires de l'évaluateur
			(Oui/Non)			
1	A l'endroit de Eclasio et Louvain Coopération					
1.1	Gestion des fonds DGD	Par rapport au retard dans la mise en place des fonds, il est souhaitable que les partenaires qui ont les capacités aient une approche de préfinancement des activités conformément aux procédures de gestion des ressources non seulement pour faciliter l'exécution à temps des activités mais aussi pour éviter	Oui	Cette recommandation n'a pas lieu d'être car en effet Eclasio a bel et bien préfinancé les actions du programme	Oui	Rien à signaler
1.2	Gestion des fonds DGD	En se référant aux difficultés de mobilisation des financements pour le compte de ce programme, il est souhaitable que les programmes futurs mettent un accent particulier sur le financement du programme avant son démarrage	Oui	Eclasio n'a pas connu des difficultés au démarrage du programme par rapport aux fonds. Le retard est surtout dû au recrutement et à la mise en place de l'équipe opérationnelle du projet	Oui	Rien à signaler
1.3	Gestion des ressources humaines	Le programme a été en partie perturbé par les problèmes de départ de personnel au niveau de l'unité de gestion de l'UNI4COOP, qui pourra être corrigé que si des mécanismes appropriés ont été prévus pour anticiper sur cette situation	Oui	En effet un seul départ enregistré au niveau des animateurs du projet. Eclasio et son partenaire local ANaF s'est adapté en recrutant en un bref délai un autre animateur. Nous notons néanmoins cette recommandation et nous en tiendrons compte.	Oui	Mise en oeuvre

	Domaine/thématique de la recommandation	Recommandations	Acceptation	Commentaires Eclasio	Application (oui, non, en cours) par Eclasio	Commentaires de l'évaluateur
			(Oui/Non)			
1.4	Prise en charge des partenaires	Vu les difficultés de prise en charge de certains acteurs aux différentes séances de travail du programme, il serait bien d'échanger avec les structures concernées sur vos procédures et modalités de leur prise en charge	Oui	Recommandation bien notée. Mais Eclasio continuera à appliquer ces procédures pour garder la transparence dans la gestion des fonds de la DGD	Oui	Les partenaires de mise n'ont pas évoqué de nouveau cette difficulté mais ont souhaité davantage d'autonomie dans la gestion des fonds ; autonomie qui devra être attribuée dans la limite de la préservation de la synergie d'actions recherchée entre partenaire de mise en œuvre
1.5	Capitalisation des acquis	Dans l'optique d'une viabilité des résultats du programme, il est bien indiqué de commencer par mettre en œuvre des initiations de capitalisation et de partage d'expérience	Oui	Eclasio et ses partenaires ont été renforcés sur la capitalisation et la gestion des savoirs et quelques thématiques à capitaliser ont été identifiées. Le processus de capitalisation a d'ailleurs été entamé avant la conduite de l'évaluation intermédiaire du programme. Cette recommandation était déjà donc bien intégrée dans les habitudes d'Eclasio avant l'évaluation	Oui	Recommandation prise en compte avec à l'actif au moins 8 fiches de capitalisation
1.6	Coordination du programme	Amélioration de sa coordination et de la compréhension du partenariat à travers l'organisation d'une rencontre de présentation des résultats à mi-parcours tout en profitant pour répreciser aux partenaires et autres parties prenantes concernées, leur rôle et les résultats attendus pour les deux années restantes du programme	Oui	Les résultats de cette évaluation seront mis à la disposition de tous les partenaires de PRAFA et les dispositions seront prises pour l'atteinte des résultats attendus pour les deux années restantes du programme. Le rôle des parties prenantes dans le cadre du programme sera aussi clarifié à travers de nouvelles séances d'échange. Eclasio ne se lassera pas de toujours rappeler le rôle de chaque acteur.	Oui	Recommandation mis en oeuvre
1.7	Capitalisation des acquis	Dans une perspective d'implémentation des acquis du programme il est souhaitable d'internaliser les bonnes pratiques dans un document de capitalisation	Oui	Une dizaine de bonnes pratiques ont été capitalisées tant sur le volet agroécologie que sur l'entrepreneuriat agricole	Oui	Rien à signaler
1.8	Suivi évaluation du programme	Renforcer le dispositif de mesure des effets en lien avec les indicateurs du cadre logique	Oui	Cette recommandation a été prise en compte avec une implication plus forte des techniciens présents sur le terrain.	Oui	Rien à signaler
1.9	Relation avec les partenaires du programme	Organiser une session de partage d'expérience d'outils et de démarche de mise en œuvre entre les quatre (04) ONG partenaires du programme, notamment autour de la promotion de l'Agroécologie et de l'entrepreneuriat	Oui	Il y a déjà des rencontres de partage d'idées et d'outils entre Eclasio et ses partenaires et l'équipe de Louvain Coopération. Nous travaillerons à renforcer et à améliorer ces échanges.	Oui	Rien à signaler
1.10	Entrepreneuriat	Dans une perspective d'efficacité de la stratégie, il faut noter qu'au regard de l'engouement qu'ont les bénéficiaires vers	Oui	Les bénéficiaires de PRAFA sont en train d'être mis en relation avec les institutions de microfinance. Plus de	Oui	Rien à signaler

	Domaine/thématique de la recommandation	Recommandations	Acceptation	Commentaires Eclosio	Application (oui, non, en cours) par Eclosio	Commentaires de l'évaluateur
			(Oui/Non)			
		l'entreprenariat, il serait intéressant de rechercher des ressources supplémentaires à affecter à ce volet afin que cette stratégie puisse atteindre un nombre assez important de bénéficiaires. Face au défi qui reste, c'est la diversification des valeurs ajoutées, l'autoconsommation accrue des produits locaux, l'accès aux marchés et l'accroissement des revenus ruraux.		2.000.000 ont été octroyés déjà par les institutions de microfinance aux bénéficiaires sous forme de crédit de campagne agricole.		
2	A l'endroit des structures partenaires					
2.1	Appui aux partenaires	Renforcer les capacités du personnel des ONG partenaires sur les démarches de capitalisation	Oui	Courant second semestre 2019, Eclosio a réalisé une formation à l'attention de l'équipe des partenaires sur la capitalisation et la gestion des savoirs	Oui	Rien à signaler
2.2	Gestion du partenariat	Etablir un cadre de partenariat formel soit établi entre les universités du nord et du sud pour développer les sujets de recherche action des étudiants	Non	Ce cadre existe déjà d'autant plus que Eclosio est une ONG universitaire. Il faut noter l'existence de quelques projets de recherche action avec l'université de Parakou sur le fonio et sur les chaînes logistiques du maïs et du soja ; à l'université d'Abomey Calavi le projet de recherche porte sur les méthodes de lutte biologique contre les chenilles légionnaires d'automne. La collaboration avec les universités du nord et du sud se matérialisent déjà à travers les projets synergie ARES et à travers d'autres projets pour lesquels les compétences universitaires sont mobilisées. La mise en œuvre de chaque projet fait objet d'une convention préalablement rédigées et signées par tous.	-	Rien à signaler
2.3	Pérennisation des acquis	Elaborer un répertoire des entreprises et coopératives appuyées par le programme et qui pourra être mis à la disposition des structures publiques ou privées désireuses de continuer ou de compléter les accompagnements déjà faits	Oui	Recommandation bien notée. Les structures publiques (mairies, DDAEP, ANPE..) ou privées participent aux réunions du comité de pilotage et ont connaissance des entrepreneurs financés.	Oui	Rien à signaler
2.4	Appui aux partenaires	Développer une stratégie de mobilisation des financements pouvant leur permettre d'assurer l'exécution des activités du programme dans le temps réel	Non	C'est exactement ce que fait Eclosio. L'exécution du programme n'a jamais été bloquée du fait de manque de ressource. Cette recommandation est peu pertinente.	-	Rien à signaler
2.5	Visibilité du projet	Donner priorité aux actions de communication pour assurer une visibilité et une lisibilité de l'intervention au niveau national (capitalisation de l'expérience du projet pour la diffuser)	Oui	Il y a une forte collaboration entre Eclosio et ses partenaires avec les autorités béninoise tant au niveau communales,	Oui	Rien à signaler

	Domaine/thématique de la recommandation	Recommandations	Acceptation	Commentaires Eclasio	Application (oui, non, en cours) par Eclasio	Commentaires de l'évaluateur
			(Oui/Non)			
				départementales que nationales à travers le comité de pilotage du projet. L'aspect communication a été renforcée. Quelques thématiques ou bonnes pratiques ont été capitalisées et vont être diffusées		Rien à signaler
2.6	Entrepreneuriat	Adopter l'approche de faire-faire de l'expérience de financement des entreprises au détriment de la gestion directe du crédit par l'ONG	Oui	C'est l'approche initial qui a été adoptée	Non	Rien à signaler
2.7	Entrepreneuriat	Développer un partenariat solide avec les Institutions de Micro finances en vue d'accroître le taux de projet d'entreprise financé dans la démarche de soutien à l'entrepreneuriat	Non	Ce partenariat existe entre Eclasio et SIA N'SON Microfinance par exemple dans le cadre du projet FSE et se concrétise déjà dans le cadre de PRAFA pour le financement des crédits de campagnes et par la domiciliation dans cette structure des retours de fonds des entrepreneurs du PRAFA	-	Rien à signaler
2.8	Recherche action	Prévoir la mise à disposition des politiques des données probantes pouvant justifier la mise à l'échelle ou l'institutionnalisation de certaines bonnes pratiques expérimentales. A cet effet, il est indiqué de diffuser suffisamment les résultats de l'approche scientifique de recherche action développé par Eclasio et LC à travers des notes aux politiques (policy brief) à élaborer	Oui	Les résultats issus des différentes recherches actions ont été capitalisées. Les dispositions sont en cours pour rendre effective la diffusion des notes de capitalisation dans les prochains jours	Oui	Rien à signaler
2.9	Visibilité du projet	Revoir le fonctionnement des CANEL et Clubs afin de préserver leur visibilité et leur vitalité à travers une stratégie d'animation appropriée des clubs	Oui	Cette recommandation est spécifique à LC	-	Rien à signaler

Source : Adapté des bases de données de PRAFA (Janvier 2022)

6. PRINCIPALES CONCLUSIONS ET AUTRES REFLEXIONS

L'évaluation de l'OS 1 du programme 2017-2021 conduite entre décembre 2021 et janvier 2022 a permis de disposer d'informations pertinentes pour nourrir les réflexions dans une perspective de suite des actions entreprises à travers le programme. Aucune difficulté majeure de nature à affecter la qualité des données collectées n'a été notée. Par ailleurs, il est à rappeler que le programme a été mis en œuvre dans un contexte de pandémie liée à la Covid-19 imprévue notamment sur la période 2019-2021. Les principales réponses aux questions d'évaluations se présentent ainsi qu'il suit :

L'intervention du programme est restée pertinente à tous les niveaux : Eclasio et ses bailleurs de fonds notamment la DGD, au niveau national et dans les zones d'intervention du programme, au niveau des bénéficiaires du programme.

Les principaux partenaires de mise en œuvre du programme que sont ANAF et FHV sont particulièrement satisfaits des approches déployées par le programme au profit de leurs représentés

et bénéficiaires. C'était également pour ces partenaires l'occasion de valoriser leurs expériences en matière de prise en compte de genre et de promotion d'une alimentation et nutrition appropriée.

Plus de la moitié des bénéficiaires ont déclaré être satisfaits des appuis divers qu'ils ont reçu via le programme notamment : i) sensibilisation sur la diversification de la production agricole, ii) Sensibilisation sur les pratiques agro écologique, iii) Amélioration de la conservation des produits agricoles, iv) Valorisation des denrées alimentaires, v) Expérimentation en champ école paysanne.

Le programme a effectivement contribué aux cibles 3, 4, 6 et 7 du CSC.

En ce qui concerne l'efficacité du programme, le niveau de réalisation physique des cibles des indicateurs se présentent ainsi qu'il suit : i) au niveau de l'objectif spécifique : 95,25% ; ii) au niveau du résultat 1 : 100% ; iii) au niveau du résultat 2 : 99,7% ; iv) au niveau du résultat 3 : 59,3% ; v) au niveau du résultat 4 : 58,3%. La synthèse des réalisations physiques au niveau des quatre résultats est établie à 79,3%. A côté de ce chiffre il est à retenir quelques résultats clés que sont :

- 6 014 bénéficiaires directs dont 447 femmes et 2 358 élèves filles ;
- 359 bénéficiaires dont 160 femmes ont participé aux différentes expérimentations dans les Champs Ecoles Paysans (CEP) ;
- 853 exploitants agricoles dont 447 femmes ont pu appliquer au moins une mesure agroécologique au sein de leur exploitation familiale ;
- 804 bénéficiaires (femmes allaitantes, femmes enceintes et les grand-mères) ont été impactés par les diverses sensibilisations sur la nutrition et l'hygiène alimentaire, les démonstrations culinaires et la mise en place des jardins de case ;
- 35 bénéficiaires de microprojets dont 27 femmes. Les micro-projets financés tournent autour de l'élevages des volailles, de l'embouche ovine, de la transformation de soja en fromage, de l'apiculture, ...
- 260 bénéficiaires dont 60 femmes ont accès au crédit des institutions de microfinance grâce au rôle de facilitatrice qu'a joué l'équipe projet ;
- 5 161 élèves et enseignants dont 2 358 élèves filles ont été touchés par les activités de formation/sensibilisation et de mise place des jardins scolaires.

Les principaux effets et impacts liées à la mise en œuvre du programme sont les suivants : i) **68,6%** des bénéficiaires directs ont confirmé une nette amélioration de leur situation économique et alimentaire, ii) l'adoption des pratiques agroécologiques par les bénéficiaires du programme, iii) l'introduction de nouvelle spéculiation par les producteurs, iv) l'adoption des techniques améliorées de transformation et de conservation des produits de récolte.

En ce qui concerne la durabilité des changements obtenues, quelques actions doivent être déployées pour garantir une durabilité : i) continuer des actions visant la facilitation de l'accès aux facteurs de production notamment la terre et les semences (pour garantir l'adoption de l'introduction de nouvelles variétés), ii) continuer des actions visant l'amélioration des revenus des bénéficiaires (pour garantir la durabilité de la diversification alimentaire), iii) continuer les sessions de sensibilisation et d'information des populations sur l'adoption des pratiques agroécologiques, iv) continuer la facilitation de l'appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre, v) continuer l'accompagnement aux initiatives entrepreneuriales notamment au niveau des associations et coopératives de femmes et de jeunes.

En ce qui concerne les actions de capitalisation, près d'une dizaine de fiches ont été élaborées et diffusées mais d'autres pistes de capitalisation peuvent également être envisagées notamment : i) l'approche CEP, ii) les visites d'échange paysans-paysan, iii) les conseils clés pour la diffusion des pratiques nutritionnelles, iv) les bonnes stratégies de stockage des produits et la gestion de la période de soudure.

Le dispositif de suivi-évaluation a été fonctionnel et a permis de mieux nourrir le système de suivi-évaluation du programme. Toutefois le partage des résultats issus du dispositif de suivi-évaluation avec les bénéficiaires a été faiblement constaté.

Les recommandations issues de l'évaluation à mi-parcours du programme ont été entièrement mises en œuvre pour celles du ressort de Eclasio.

7. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation finale, les recommandations suivantes ont été formulées :

N°	Thématique concernée	Contenu de la recommandation	A l'endroit de
1.1	Monitoring et évaluation	Poursuivre la valorisation de la digitalisation du dispositif de suivi-évaluation du programme (outils digitalisés de collecte et de traitement des données)	Eclasio
1.2		Assurer systématiquement le partage des résultats issues de l'analyse des données générées par le dispositif de suivi-évaluation y compris aux bénéficiaires à la base	Eclasio, ANAF, FHV
2.1	Capitalisation des acquis du programme	Poursuivre la diffusion via les canaux appropriés des fiches de capitalisation conçues	Eclasio, ANAF, FHV
2.2		Elaborer de nouvelles fiches de capitalisation sur : i) l'approche CEP, ii) les visites d'échange paysans-paysan, iii) les conseils clés pour la diffusion des pratiques nutritionnelles, iv) les bonnes stratégies de stockage des produits et la gestion de la période de soudure.	Eclasio
3.1	Durabilité et pérennisation des acquis	i) continuer des actions visant la facilitation de l'accès aux facteurs de production notamment la terre et les semences (pour garantir l'adoption de l'introduction de nouvelles variétés), ii) poursuite des actions visant l'amélioration des revenus des bénéficiaires (pour garantir la durabilité de la diversification alimentaire), iii) continuer les sessions de sensibilisation et d'information des populations sur l'adoption des pratiques agroécologiques, iv) continuer la facilitation de l'appui technique et financier aux partenaires de mise en œuvre, v) continuer l'accompagnement aux initiatives entrepreneuriales notamment au niveau des associations et coopératives de femmes et de jeunes.	Eclasio, ANAF, FHV
4.1	Actions promues par le programme et autres	Axer les actions de renforcement de capacités ultérieures sur : la gestion des retenues d'eau, la vulgarisation des composts moins contraignant à fabriquer, la vulgarisation des variétés à haut rendement et à fort potentiel nutritionnel pour les enfants,	Eclasio, ANAF, FHV

N°	Thématique concernée	Contenu de la recommandation	A l'endroit de
4.2		Amélioration de la gestion des champs écoles paysan	Eclosio, Bénéficiaires
4.3		D'avantage de facilités pour accéder au financement et d'amélioration des conditions de remboursement (augmentation durée de remboursement, etc.)	Eclosio, ANAF, FHV, IMF

Source : Consultant (Janvier 2022)

8. APPRECIATION DE LA COMPREHENSION DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION/THEORIE DU CHANGEMENT

La théorie de changement ayant soutenu le programme est partagée par l'ensemble des acteurs et partenaires de mise en œuvre du programme. Spécifiquement au niveau de Eclosio, de ANAF et des FHV, l'analyse des documentations produites et des constats effectués sur le terrain sont évocateurs. En effet, les résultats et effets obtenus, montrent que les acteurs se sont servis de la théorie de changement comme ligne directrice lors de leurs interventions. Les synergies d'actions recherchées notamment entre l'amélioration des revenus des bénéficiaires et l'accès aux soins de qualité, à l'éducation ont été constatés. Aussi, de façon transversale, des thématiques sur le genre, la nutrition et la digitalisation ont été fortement promues. Des cloisonnements ont été construits entre partenaires de mise en œuvre dans différentes zones d'intervention. Par ailleurs, l'un des axes de la théorie de changement qu'est le renforcement des capacités des acteurs à la base par les partenaires de mise en œuvre, bien qu'exécuter par endroit et sur certaines thématiques reste à améliorer et à densifier au regard des nouveaux défis des populations et de l'attente grandissante des populations vis-à-vis de leurs administrées.

9. ANNEXES

9.1. Annexe 1 : Outils de collecte de données



Questionnaire_bénéficiaires_10_01_202



Guide entretien partenaires_07_01_2

9.2. Annexe 2 : Termes de références de l'évaluation



151021_TDR
Evaluation finale OS

9.3. Annexe 3 : Note méthodologique de démarrage de la mission



Note de cadrage de la mission_11_01_20

9.4. Annexe 4 : DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES

9.4.1. Quelques notions en lien avec le PRAFA

Au cours de cette évaluation, quelques concepts clés seront le plus souvent utilisés. Afin de s'assurer des mêmes niveaux de compréhension, il est proposé les ci-après des notes d'explication ou des définitions à certains concepts clés et thèmes qui seront le plus souvent utilisé dans la suite de ce rapport.

UNI4COOP : c'est le Consortium de 4 ONG universitaires représentées par Eclasio (ONG de l'Université de Liège), la_FUCID (ONG de l'Université de Namur), Louvain Coopération (ONG de l'Université catholique de Louvain) et ULB-Coopération (ONG de l'Université libre de Bruxelles) qui ont uni leurs forces dans la réalisation de nombreux projets, au Sud comme au Nord

Cadre Stratégique Commun (CSC) : c'est la coordination instituée par la DGD au sein d'un même pays d'intervention des Organisations de la Société Civile Belge ; ces OSC échangent leurs connaissances et leçons apprises notamment. Dans le cadre de l'intervention de Eclasio au niveau de l'OS1, il est attendu sa contribution au niveau des cibles suivantes du CSC :

Tableau 31 : Cibles du CSC auxquels contribue PRAFA

Cible 3 : Assurer l'accès pour tous, la gestion et l'utilisation durable, équitable et participative de l'eau potable et de l'assainissement	3J	Contribuer à la préservation des ressources naturelles et à l'adaptation aux effets du changement climatique par une approche « Gestion intégrée des ressources en eau » (GIRE) et par la conservation et sensibilisation à la biodiversité :
---	-----------	---

<p>Cible 4 : Contribuer à un développement rural respectueux de l'environnement et basé sur le modèle de l'agriculture familiale, garantissant la sécurité alimentaire et permettant aux ménages de vivre dignement de leurs activités rurales et agricoles</p>	4C	Renforcer les capacités des OSC, notamment les organisations paysannes (OP), sur les plans identitaires, organisationnels et opérationnels ainsi que dans le domaine de la capitalisation, du plaidoyer et de la défense des intérêts de leurs membres.
	4D	Améliorer l'accès des producteurs (y compris les femmes), et de leurs organisations, aux infrastructures, aux intrants, aux techniques de (post-)production et de gestion de la fertilité des sols – y inclus les formations et l'expertise techniques – et aux financements, en se basant sur l'agriculture familiale et l'agroécologie.
	4E	Renforcer l'insertion avantageuse des producteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur (y compris les femmes) et de leurs organisations dans les chaînes de valeur à toutes les étapes (incluant les nouvelles technologies), et promouvoir une post-production et des circuits de commercialisation (incluant l'accès aux marchés régionaux et internationaux) ayant des impacts positifs d'un point de vue économique, social et environnemental
	4F	Faciliter la recherche-action et les études ainsi que la gestion, l'échange et la diffusion de connaissances entre acteurs du monde rural pour stimuler l'innovation, susciter des mécanismes d'essaimage et assurer la durabilité des projets.
	4G	Mettre en place des mesures et collaborer avec les communautés pour renforcer la capacité de résilience des populations face aux changements climatiques, notamment par : <ul style="list-style-type: none"> - une gestion optimale des stocks de produits agricoles et de l'eau pour la production agricole et l'élevage ; - la diffusion de techniques adaptées et respectueuses de l'environnement en matière de production et de gestion de la fertilité des sols ainsi que de gestion intégrée des ravageurs et maladies ; - la mise en place de Systèmes communautaires d'alerte précoce/Réponse d'urgence (SCAP/RU) en matière de sécurité alimentaire, et d'actions de plaidoyer pour leur prise en compte à différents niveaux ; - la conservation de la biodiversité (par exemple, au niveau du Parc national de la Pendjari).
<p>Cible 6 : Renforcer les capacités des populations béninoises à subvenir à leurs besoins et à accéder à leurs droits fondamentaux grâce à la promotion de l'entreprenariat et d'une</p>	6C	Renforcer les capacités financières, techniques et méthodologiques des communes pour un meilleur développement de l'économie locale (mise en place de cellules d'animation économique locale, réalisation d'infrastructures à différents niveaux, etc.).
	6E	Accompagner les initiatives entrepreneuriales, en particulier des jeunes et des femmes, en créant un environnement favorable à

<p>approche d'économie sociale centrée sur l'humain et sans discrimination.</p>		leur émergence et leur développement (dispositif de production et de transformation-conservation des produits par exemple), y compris dans les domaines de services innovants (industries culturelles notamment)
	6G	Favoriser l'accès des paysans, entreprises locales et entrepreneurs (y compris dans le secteur des services et de la culture) aux facteurs de production et aux marchés
	6H	Faciliter la recherche-action ainsi que la gestion, l'échange et la diffusion de connaissances entre acteurs de l'économie sociale pour mettre en œuvre des mécanismes d'essaimage et assurer la durabilité des projets
	6I	Promouvoir des modes de production respectueux des ressources naturelles et de l'environnement, notamment pour faire face au changement climatique.
<p>Cible 7 : Aspects transversaux à toutes les thématiques, dans l'optique de contribuer à la construction d'une société béninoise démocratique, où chaque citoyen – hommes, femmes et enfants – à accès à ses droits fondamentaux et à une vie digne et épanouie, dans un environnement préservé</p>	7A	Inclure dans les interventions des mécanismes adaptés pour assurer l'inclusion sociale, l'équité et égalité entre les genres.
	7B	Veiller à ce que les interventions accordent une attention particulière à la protection de l'environnement et favorisent l'adaptation et la résilience des populations face aux changements climatiques.
	7C	Lorsque cela est pertinent, promouvoir le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que l'innovation.
	7D	Promouvoir l'articulation et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans un même secteur (pouvoirs publics, autorités décentralisées, AI, OSC, secteur privé, communautés, autres acteurs internationaux, etc.).
	7E	Promouvoir l'articulation et la collaboration entre les différents secteurs.
	7F	Promouvoir les partenariats et la collaboration avec d'autres acteurs au niveau régional (Afrique de l'Ouest).

Source : Document du projet

9.4.2. Notions d'évaluation

L'évaluation vise à mesurer les effets et l'impact des actions menées dans l'exécution d'un projet à travers leur pertinence, leur efficacité, leur efficience, leur impact et durabilité en vue de tirer des enseignements pour guider des prises de décisions. L'objet de l'évaluation est l'adéquation de la conception du projet, de l'approche de mise en œuvre et de l'atteinte des résultats.

Activités : procédé ou opération qui concourt à la transformation de ressources en produits et en services

Cible chiffrée : énoncé de ce qu'une organisation prévoit atteindre dans une période donnée. Une cible est précise et normalement quantifiable. Elle est élaborée sur la base d'un indicateur retenu dans la formulation de l'objectif auquel elle se réfère.

Efficacité : mesure du rapport entre les résultats obtenus et les cibles déterminées.

Efficiencce : mesure du rapport entre les biens produits ou les services livrés et les ressources utilisées. Ce rapport est établi en fonction du niveau de services requis (qualité des services).

Indicateur : toute mesure significative, relative ou non, utilisée pour apprécier les résultats obtenus, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux ou le contexte (environnement).

Objectif : énoncé de ce qu'une organisation entend réaliser au cours d'une période définie avec quantification et ordre de priorité. Y sont accolés un ou des indicateurs sur lesquels seront établies les cibles.

Résultats : réalisations constatées (changement descriptible obtenu) à la fin d'une période précise et comparées à des cibles énoncées (résultats attendus) au début de ladite période.

9.5. Annexe 5 : Grandes réalisations du programme au terme de l'évaluation à mi-parcours :

Au terme de l'évaluation à mi-parcours du programme réalisée en 2019, les principales réalisations structurées par résultat se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 32 : Grandes réalisations du PRAFA à l'évaluation à mi-parcours

Résultats	Réalisations à fin 2019 (évaluation à mi-parcours)
Résultat 1 : Les exploitations familiales diversifient et améliorent durablement leurs productions	<ul style="list-style-type: none"> - Sept (07) projets sur les initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes sont financés ; - Seize (16) champs écoles paysans (CEP) d'expérimentations sont mise en place et fonctionnels ; - Les capacités des techniciens sont renforcées sur les démarches et outils d'élaboration ; de suivi des plans d'affaires et sur la démarche d'élaboration du Trajet d'Accompagnement Entrepreneurial (TAE) ; - Les jardins de case sont installés dans plusieurs localités.
Résultat 2 : Les familles paysannes valorisent adéquatement leurs productions	<ul style="list-style-type: none"> - 789 individus dont 426 femmes ont été formés en démonstrations culinaires - 699 personnes dont 313 femmes sont formées sur les techniques de conservation et de stockage des produits agricole ; - Vingt-six (26) jardins scolaires sont mise en place et appuyés dans la zone de Parakou ; - Des unités de transformation sont outillées sur le plan technique, organisationnel vers leur formalisation ; - La construction de deux banques de céréales dans la zone de Parakou d'une capacité de plus de 100 tonnes chacune.
Résultat 3 : Le leadership et l'autonomisation des jeunes et des femmes sont durablement renforcés à travers l'élargissement des opportunités entrepreneuriales et la professionnalisation des microentreprises créées	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de 38 jeunes et femmes en apiculture ; - Mis en place d'un dispositif de soutien qui part de l'analyse des idées de projets à l'accompagnement des entrepreneurs par les techniciens du programme ; - Le développement de l'entrepreneuriat et la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes à travers le renforcement de leur leadership et l'élargissement des opportunités entrepreneuriales pour une facilitation de l'accès aux ressources pour les jeunes et les femmes ; - La pérennisation des acquis du programme à travers une approche participative soutenues par l'ANAF à travers ses démembrements locaux et à susciter la participation des bénéficiaires, des collectivités locales et des services techniques de l'Etat.

Résultats	Réalizations à fin 2019 (évaluation à mi-parcours)
<p>Résultat 4 : Les interventions du programme sont bien ancrées dans les dynamiques locales à travers la mobilisation des acteurs locaux et l'importance accordée au développement institutionnel et organisationnel des OP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectivité des instances pour le suivi et le pilotage du projet (Comité de Pilotage (COPIL) ; - Bonne implication des structures déconcentrées et décentralisées de l'Etat aux réunions de pilotage du projet

Source : Rapport d'évaluation à mi-parcours UNI4COOP (Cosinus conseils, Janvier 2020)